



OBSERVATOIRE CITOYEN POUR
L'INSTITUTIONNALISATION DE LA DEMOCRATIE

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE DE RÉDACTION DE PROGRAMMES POLITIQUES À L'USAGE DES PARTIS POLITIQUES

James BOYARD

Consultant

14, rue Borno, Pétion-Ville, Haïti

(509) 3606-2600

www.ocidhaiti.org

jicocid@gmail.com

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	0
I. INTRODUCTION	1
II. Rôles et fonction des Programmes politiques des Partis.....	5
III. Les parties prenantes du processus d'élaboration des Programmes politiques au sein d'un Parti	7
IV. Méthodes d'élaboration de Programme politique par les Partis.....	9
A- <i>Première étape : démarche politique</i>	10
B- <i>Deuxième étape : démarche sociologique</i>	11
C- <i>Troisième étape : démarche technique</i>	11
D- <i>Quatrième étape : démarche médiatique</i>	12
V. Les composantes d'un Programme politique formel.....	13
A- <i>Le Diagnostic situationnel</i>	14
B- <i>Le Cadre stratégique</i>	15
VI. Le Plan de financement.....	17
VII. CONCLUSION	20
BIBLIOGRAPHIE.....	21
ANNEXES.....	24
Annexe 1 : Catalogue des mesures de réformes des politiques publiques	24
Annexe 2 : Dossier de presse « Une Économie nationale au service de l'intérêt général	46
Annexe 3 : Note de synthèse des résultats de l'enquête sur les politiques publiques .	51
Annexe 4 : Glossaire	66

AVANT-PROPOS

Depuis plusieurs décennies, Haïti traverse une crise politique et institutionnelle marquée par une instabilité chronique et une fragmentation de son paysage politique. Loin d'être un simple dysfonctionnement passager, cette situation résulte de nombreux facteurs structurels, notamment la faiblesse des partis politiques, l'érosion des offres programmatiques et l'absence d'un leadership éclairé et responsable. Face à ces défis, la nécessité de repenser la gouvernance et de renforcer les mécanismes de participation citoyenne devient une priorité incontournable.

Ce guide méthodologique s'inscrit dans cette dynamique en offrant aux partis politiques haïtiens un cadre structuré pour l'élaboration de programmes politiques pertinents et viables. Il vise à doter les acteurs politiques d'outils concrets pour concevoir des propositions ancrées dans la réalité nationale, capables de répondre aux attentes des citoyens et de structurer le débat public autour d'enjeux essentiels. Par ailleurs, ce document se veut également un support pédagogique pour les étudiants et chercheurs en sciences politiques, en administration publique et en sociologie, leur permettant de mieux appréhender les défis liés à l'institutionnalisation de la vie politique en Haïti.

En proposant une méthodologie rigoureuse et accessible, ce guide ambitionne de contribuer à l'émergence d'une culture politique plus responsable et d'un leadership soucieux du bien commun. L'espoir est que ces réflexions et outils puissent servir à renforcer les capacités des partis politiques et à encourager une gouvernance plus inclusive et transparente, essentielle à la reconstruction démocratique du pays.

Comité de pilotage de l'OCID

I. INTRODUCTION

Depuis la chute de la dictature des Duvalier, il y a presque 40 ans, le pays n'a pas cessé de vivre une situation de troubles civils, de dégradation socio-économique et d'instabilité politique chronique, qui s'est aggravée avec l'avènement à partir de 2018 d'une crise de sécurité aux conséquences humaines, matérielles et institutionnelles cataclysmiques¹.

Pour de nombreux chercheurs, même si le poids de l'histoire coloniale et du néo-impérialisme pèse beaucoup sur notre retard de développement, l'absence d'un leadership éclairé et d'une culture politique responsable et transparente chez la plupart de nos hommes politiques demeure néanmoins le principal facteur qui a entravé notre décollage économique².

En effet, pendant les 36 années qui suivent la première élection post-Duvalier, soit de 1988 à 2024, le pays a connu pas moins de 28 Premiers ministres³ et 16 Présidents. Lorsqu'on compare ce nombre à celui de la France qui se limite pour la même période à 18 Premiers ministres et 5 Présidents, on peut logiquement comprendre combien l'indice d'instabilité politique peut-être élevé en Haïti et surtout combien cette instabilité peut impacter négativement nos institutions, notre économie et surtout notre première ressource vitale qui est l'inclusion nationale.

Certes, pour la plupart des observateurs locaux et étrangers, ces séries de crises politiques et de troubles sociaux prennent leurs sources non seulement dans l'incapacité des dirigeants à se mettre à la hauteur des besoins et préférences de la population, mais aussi dans la faillite des partis politiques à jouer leur rôle de régulateur du système politique et d'intermédiaire légitime entre le peuple et le gouvernement⁴.

Et pour cause, les recherches empiriques⁵ et l'observation des faits nous enseignent que depuis au moins deux décennies, le multipartisme haïtien accuse une dynamique de déclin due au moins à quatre (04) grands facteurs de fragilité :

- a) ***La Fragmentation du système de représentation politique*** - En passant d'une vingtaine de Partis politiques pendant la première décennie post-Duvalier, à près de 200 aujourd'hui, dont 166 ont déjà été certifiés par le Conseil électoral provisoire (CEP) lors des élections de 2015, le multipartisme haïtien s'effrite sous le poids du nombre, entraînant en même temps la perte de cadres de valeur, un sur-fractionnement de l'électorat et un affaiblissement des lignes idéologiques capables de mobiliser et de fidéliser les adhérents et sympathisants ;

¹ James Boyard. 2021. *Le Procès de l'Insécurité : Problèmes, Méthodes et Stratégies*. Kopivit-L'Action sociale : Port-au-Prince. Pp. 67-84

² James Boyard. 2020. *Les Origines controversées du sous-développement*. Dans « Les Grands débats et Défis du nouveau système international en devenir ». Kopivit-L'Action sociale : Port-au-Prince. Pp. 273-274

³ Jean Robert Herard. *Les Premiers ministres de la République d'Haïti : de 1988 à 2023*. Traverse city : Michigan. Pp. 14-24

⁴ Michel Hector, "Mouvements populaires et sortie de crise (XIX^e - XX^e siècles)", *Pouvoirs dans la Caraïbe*, 10 | 1998, 71-95

⁵ Laënnec Hurbon, Alain Gilles et Franklin Midy. 2014. *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*. International IDEA : Port-au-Prince. Pp 19-80

b) ***La Décapitalisation financière des organisations politiques*** - Pour remplir leur fonction d'institutionnalisation de la vie politique, les Partis politiques s'engagent en principe dans le financement de trois grandes activités :

- ④ ***Des activités dites administratives*** qui permettent aux Partis de faire fonctionner leur siège et de mettre en valeur leurs symboles et leurs discours politiques afin d'attirer de nouveaux adhérents et sympathisants ;
- ④ ***Des activités dites stratégiques*** qui permettent au directoire du Parti de mobiliser des cadres techniques afin de produire des propositions programmatiques ou des programmes politiques correspondant aux revendications de leur base sociale ou aux besoins de leur électorat ;
- ④ ***Des activités opérationnelles*** qui permettent aux leaders des Partis de mener des stratégies électoralistes ou de mobiliser les masses dans le cadre d'action collective de type contestataire ou de mouvements sociaux visant à construire un problème ou à influencer sa mise à l'agenda par le gouvernement.

Or, avec la crise de confiance des citoyens dans le système des Partis, non seulement, les sources d'auto-financement des organisations politiques via les cotisations et les dons des adhérents et sympathisants se sont considérablement estompés, mais le manque de confiance des membres du secteur privé dans leur capacité à prendre le Pouvoir oblige ces derniers à orienter leur subvention vers des individus charismatiques plutôt que vers les Partis politiques en soi ;

c) ***La Déperdition de la qualité des offres politiques*** - Quoi que les résultats d'une enquête conduite par l'OCID du 6 décembre 2024 au 4 janvier 2025 sur un échantillon de quinze (15) Partis politiques révèle que 69.2% de ces formations disposent d'un Programme politique⁶, la plupart de ces documents de planification de l'action publique ne sont malheureusement pas rédigés suivant des normes formelles et standards. En effet, ce qu'il faut comprendre, c'est que non seulement les Partis politiques haïtiens sont le plus souvent dépourvus de spécialistes capables de concevoir des propositions d'action publique enracinées avec la problématique réelle du secteur considéré ou avec les besoins des communautés cibles, le syndrome de l'instinct de survie pousse une bonne majorité d'entre eux à abandonner la substance des programmes politiques au profit des discours démagogiques et des offres politiques de type événementiel. Cette stratégie de spectacularisation qui vise plus à séduire la masse plutôt qu'à présenter de véritables projets politiques entraîne bien entendu un appauvrissement des débats et de l'agenda publics⁷ ;

d) ***Le Déficit de gouvernance démocratique des Partis*** - Au terme d'une étude menée par et Erika Breth et Julian Quibell pour le compte du *National Democratic Institute* (NDI) en 2003,

⁶ Voir le formulaire d'enquête de l'OCID sur les pratiques d'élaboration des Programmes politiques par les Partis politiques porté en annexe

⁷ James Boyard. 2024. Conférence prononcée à l'INAGHEI. "Les Rapports des Partis politiques avec l'Etat"

l'efficacité d'un Parti politique est axée autour de trois indicateurs ou marqueurs comportementaux, donnant naissance à ce que l'on appelle un triangle des meilleures pratiques des Partis efficaces, dont, le recrutement de nouveaux secteurs, la transparence et la démocratie interne⁸. Pourtant, il est difficile d'observer ces standards chez les Partis politiques haïtiens. En effet, vu que la première génération des Partis politiques haïtiens de la période de fin de règne des Duvalier ait été portée sur les fonts baptismaux notamment par de grandes figures d'intellectuels, cela a rapidement donné naissance à une culture de gestion autocratique de ces associations. Lorsque ce n'est pas un seul homme qui demeure pendant des décennies à la tête du Parti en tant que fondateur, l'autocratie individuelle laisse dans certains cas la place à une dynastie autocratique où la fonction du président ou du secrétaire général est héritée sur une base familiale. Dès lors, l'absence de gestion transparente, associée à la crise de confiance dans certains leaders de ces associations génère un effet de désenchantement qui conduit souvent à des conflits internes et à des démissions en cascades de cadres professionnels qui auraient été très utiles à l'encadrement technique et la production de discours ou de documents de planification de l'action politique. Le cas du professeur Sauveur Pierre Etienne, coordonnateur général depuis 2011 d'un des grands partis politiques haïtiens et qui a dû démissionner de son poste en 2017 pour s'établir au Canada reste un exemple emblématique. De même, les retraits en série de hauts cadres qui ont secoué les bases du célèbre Parti, « Rassemblement des Démocrates Nationaux Progressistes (RDNP) » depuis le décès de son fondateur et secrétaire général, feu le Professeur François Lesly Manigat demeurent aussi un exemple illustratif du déficit démocratique de la gouvernance interne des Partis politiques haïtiens⁹.

Au final, en raison de leur faiblesse au niveau de l'encadrement technique, la plupart des Partis politiques haïtiens n'arrivent désormais plus à remplir pleinement leur fonction de fabrication des propositions programmatiques, de formation de la pensée politique, de management opérationnel du Parti, bref, de préparation d'un cadre de projet de société pouvant s'imposer comme une offre politique alternative viable et crédible.

Le mal est que, ce processus de déclin des Partis politiques n'aura pas tardé à générer deux phénomènes qui impacteront négativement la qualité de la démocratie. En effet, d'un côté, à cause de la perte de crédibilité de nombreux leaders politiques formels, certains individus sans formation idéologique, ni expérience politique et qualifiés de « *Outsiders* » vont se décider dès les élections de 1990 de partir à la conquête de l'appareil d'Etat. Comme résultats, le manque d'expérience de ces nouveaux entrepreneurs politiques, associé aux effets de connexion de la plupart d'entre eux avec le milieu criminel n'aura pas tardé, notamment à partir de 2018, à entraîner le pays dans une situation de crise multidimensionnelle encore plus chaotique qu'avant. D'un autre côté, la crise de confiance

⁸ NDI. « Meilleures Pratiques des Partis Efficaces : Trois modules de formation pour les partis politiques ». 2003. Erica Breth et Julian Quibell. <https://www.ndi.org/sites/default/files/>.

⁹ Ibid

sociale, nourrie par les scandales de corruption au sein de la classe politique et de l'Etat, et la contre-performance politique des gouvernements ont conduit à une baisse de plus en plus drastique de la participation citoyenne dans les élections. A preuve, le taux d'abstention aux scrutins tenus de 2010 à 2017 a été évalué en moyenne à environ 80%, puisque la participation électorale n'avait oscillé qu'entre 22% et 23% en moyenne. Inutile de préciser que, depuis lors, cette situation aura fait de la crise de légitimité des nouveaux élus le principal facteur de l'instabilité politique.

Autant dire, ce projet de « Guide méthodologique de rédaction des Programmes politiques à l'usage des Partis politiques haïtiens » s'inscrit dans une triple logique. Il s'agit d'un côté, de favoriser une plus grande professionnalisation de la Politique, en mettant à la disposition des cadres des Partis politiques des techniques et des normes standards de rédaction des Programmes politiques.

D'un autre côté, il s'agit de promouvoir l'institutionnalisation d'une culture de planification de l'action publique au sein des Partis et d'encourager une dynamique d'amélioration des offres politiques des Partis dans un contexte de compétition politique et électorale.

Evidemment, même si les parties prenantes principales de cet instrument pédagogique sont les cadres des Partis politiques, le présent Guide méthodologique reste et demeure un outil de formation ouvert aux étudiants des facultés de sciences politiques, de sociologie ou de politique publique.

II. ROLES ET FONCTION DES PROGRAMMES POLITIQUES DES PARTIS

Depuis l'émergence de la société politique moderne, les Partis politiques, de quelques lignes idéologiques qu'ils se réclament, sont mis comme nous l'avons vu plus haut par trois grandes fonctions, « Administrative », « Opérationnelle » et « Stratégique ». La conception et la promotion des Programmes politiques partisans s'inscrivent justement dans le cadre de la troisième fonction.

En effet, quelle que soit l'expression spécifique employée dans certains milieux pour les dénommer, « Projet de société », « Projet de campagne », « Charte politique », « Cahier de charge », « Discours politique », « Manifeste » « Offre programmatique », etc., les Programmes politiques sont une figure imposée de la compétition électorale dans les démocraties pluralistes¹⁰ ou dans toute société politique caractérisée par un multipartisme fonctionnel ou formel¹¹.

Du point de vue de leur fonction, les Programmes politiques sont définis tantôt comme l'expression de l'offre politique d'un Parti ou d'un candidat soumis à l'arbitrage des électeurs, tantôt comme les éléments de langage à partir desquels les Partis politiques vont revendiquer et/ou se voir assigner un électorat¹².

Dans les deux cas, les Programmes politiques définissent la vision politique du Parti ou de son candidat et les objectifs stratégiques que celui-ci souhaite atteindre dans un ou plusieurs secteurs de la vie sociale ou publique afin de satisfaire les attentes des citoyens (population électorale) ou améliorer leur bien-être.

Dans cette perspective de planification partisane de l'action publique, les principaux Programmes politiques suivant les bases idéologiques du Parti et les enjeux et défis du moment peuvent toucher prioritairement et de manière différente aux secteurs suivants :

- ⌚ L'Energie ;
- ⌚ La Sécurité ;
- ⌚ L'Immigration ;
- ⌚ Le Salaire ;
- ⌚ La Santé ;
- ⌚ La Retraite ;
- ⌚ L'Environnement ;
- ⌚ L'Agriculture ;
- ⌚ L'Education ;

¹⁰ Michel Offerle, *Les Partis politiques*, Paris, PUF, 1987 (2012), p. 93

¹¹ James Boyard. *Le Manifeste de la République : pour une reconstruction politique et institutionnelle de l'Etat*. P-A-P, Kopivit-l'Action sociale, 2012, p38

¹² Michel Offerle, « Le nombre de voix », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 71-72, 1988, p. 5-21.

- Ⓐ L'Emploi ;
- Ⓐ L'Economie ;
- Ⓐ La Fiscalité ;
- Ⓐ La Politique étrangère ;
- Ⓐ La décentralisation, etc.

Qu'ils soient donc sectoriels (limité à un secteur spécifique) ou multisectoriels (touchant à plusieurs secteurs), les Programmes politiques constituent sans aucun doute aujourd'hui la principale norme de la transaction électorale¹³. En d'autres termes, si dans une société politique pluraliste, la finalité des élections c'est de permettre une prise pacifique et démocratique du Pouvoir politique, les chances de succès du Parti ou du candidat qui le représente n'est fonction que de la capacité de l'acteur politique à convaincre la majorité des électeurs sur la pertinence de son offre ou projet politique par rapport aux autres offres disponibles sur le *marché* des idées politiques.

Evidemment, le fait d'avoir évoqué ici la capacité de persuasion du Parti ou du candidat ne veut certainement pas dire que l'habillement médiatique du Projet politique doit primer sur la substance ou le contenu dudit Projet, mais plutôt que le choix qu'aura à faire un électoral éclairé dépendra toujours de la qualité des Offres politiques en compétition.

¹³ Philippe Braud. Le suffrage universel contre la démocratie. In: Revue française de science politique, 31^e année, n°4, 1981. pp. 805-808

III. LES PARTIES PRENANTES DU PROCESSUS D'ELABORATION DES PROGRAMMES POLITIQUES AU SEIN D'UN PARTI

Les Programmes politiques sont plus que de simples instruments discursifs enfantés exclusivement par l'élite politique d'un Parti. Puisque ces derniers ont en principe pour vocation d'accéder au rang de Politiques publiques d'un gouvernement une fois que la victoire dudit Parti ait été consacrée par les élections, les Programmes politiques, pour être pertinents et légitimes, sont en général soumis à un processus de fabrication interpelant plusieurs niveaux d'acteurs¹⁴ :

- a) Acteurs politiques** - Ils regroupent les membres du directoire du Parti, ainsi que, le cas échéant, les candidats et l'équipe de campagne de ces candidats ;
- b) Acteurs techniques** - Ils font référence aux spécialistes de certains champs disciplinaires recrutés à titre bénévole ou non par le Parti comme experts de contenu dans le cadre du développement de l'offre programmatique. Ils sont généralement associés aux intellectuels ou autres cadres techniques du Parti pour constituer un « Groupe de travail » destiné à rédiger ou actualiser notamment le Programme politique multisectoriel dudit Parti. Dans une logique de renforcement de la pertinence et de la légitimité du Programme politique, certains grands Partis politiques notamment en Europe¹⁵ et en Asie¹⁶ ont pris l'habitude d'étendre plus ou moins le processus de consultation sociale à des experts externes, dont des universitaires, des professionnels et des panels de citoyens dans le processus de consultation. A ce titre, les mémoires ou travaux de recherche de certains universitaires ou organisations de la société civile peuvent constituer aussi une source privilégiée de documentation technique, tels sont le cas des enquêtes citoyennes ou des plaidoyers en faveur des politiques publiques alternatives¹⁷ ou d'une économie nationale au service de l'intérêt général¹⁸ conduits par l'OCID.
- c) Acteurs sociaux** - Ils désignent aussi bien les éléments de base des Partis politiques qui sont les militants, que les membres des groupes sociaux et les représentants des communautés locales ciblés par l'offre programmatique. Le fait que ces derniers soient en interactions intimes et quotidiennes avec la réalité sociale sur laquelle le Parti souhaite agir permet à ces derniers d'apporter à la construction des discours politiques un savoir sociologique qui ne peut que renforcer la pertinence ou la crédibilité des solutions proposées ;

¹⁴ Nicolas Bué et al. "Introduction. Les programmes politiques dans une perspective sociohistorique". *Les programmes politiques*, edited by Karim Fertikh et al., Presses universitaires de Rennes, 2016, <https://doi.org/10.4000/books.pur.73497>.

¹⁵ OECD. Political Advisors and Civil Servants in European Countries. SIGMA Papers No. 38.

<https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications>

¹⁶ Pongsapich, Amara. "POLITICS OF CIVIL SOCIETY." *Southeast Asian Affairs*, 1999, pp. 325–35. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/27912234>.

¹⁷ Voir l'ANNEXE 3

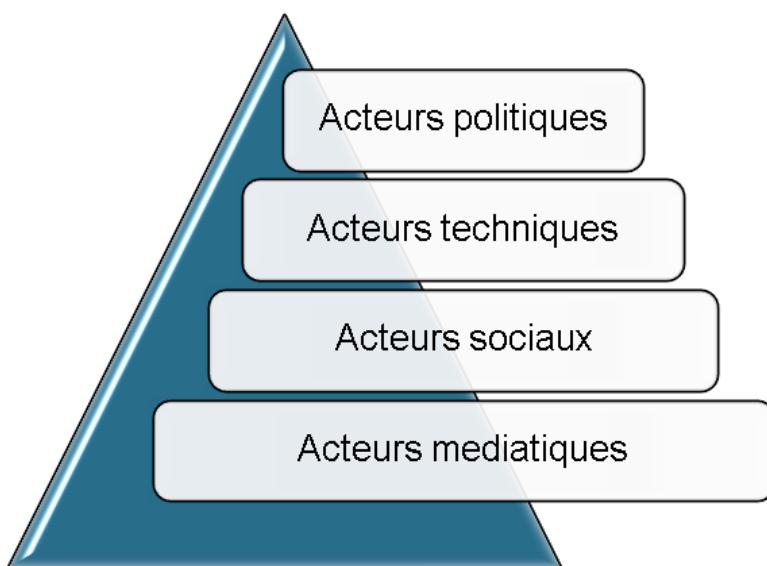
¹⁸ Voir l'ANNEXE 2

d) Acteurs médiatiques - Ils sont constitués par les spécialistes en communication attachés au Parti et plus largement par les membres de la Presse. Vu que le processus de formulation d'un Programme politique ne prend pas fin avec la validation du document par le directoire du Parti, les acteurs médiatiques jouent un rôle crucial dans l'interprétation discursive, la construction de sens et la mise en scène des offres politiques des Partis.

IV. METHODES D'ELABORATION DE PROGRAMME POLITIQUE PAR LES PARTIS

Faut-il d'abord rappeler qu'étymologiquement, le mot « Programme » vient du grec « Pro-gramma », qui signifie ordre du jour. Avec le qualificatif « politique », il décrit les idées, objectifs, réformes, actions ou mesures projetés par un Parti ou un leader politique afin de gagner les faveurs d'un groupe social plus ou moins majoritaire au sein d'une collectivité nationale, départementale ou municipale dans une perspective de prise du Pouvoir. En d'autres termes, le Programme politique est considéré comme un engagement de mise en œuvre de l'action publique à laquelle il fait référence au cas où l'acteur politique qui l'a inspiré ou le porte aurait accédé au Pouvoir.

Ainsi, en tant que stratégie de visibilité et de ciblage de l'électorat, les Programmes politiques permettent à l'acteur politique institutionnel ou individuel de mieux se faire connaître au sein de l'opinion publique, d'accroître leur crédibilité dans les milieux de la Presse et intellectuels et bien sûr de présenter à la communauté des idées de réforme ou de développement estimées prioritaires pour le bien commun. Du fait de toutes ces considérations, le processus de fabrication des Programmes politiques est généralement réalisé à travers quatre (04) grandes étapes ou phases auxquelles sont associées respectivement une démarche méthodologique politique, sociologique, technique et médiatique. En d'autres termes, un Programme politique formel et pertinent exige un engagement collectif dans lequel sont impliqués tour à tour des acteurs politiques, techniques, sociaux et médiatiques.



A- Première étape: démarche politique

Un Programme politique est avant tout un document de doctrine organisationnelle à travers lequel un Parti politique affirme son identité et son essence. Sur cette base, personne n'est mieux placée que les intellectuels du Parti pour définir les orientations idéologiques de ce

document de méthode, en rapport bien entendu avec les lignes fondatrices du Parti et l'histoire des idées politiques et des luttes sociales dont celui-ci se réclame.

En d'autres termes, les orientations idéologiques et les grandes lignes stratégiques d'un projet de Programme politique est toujours l'apanage de l'élite politique du Parti concerné, cela inclut en période électorale les candidats du parti et l'équipe de campagne de ces candidats.

B- Deuxième étape: démarche sociologique

Compte tenu du fait que l'offre programmatique doit être « pertinente », c'est-à-dire, qu'elle doit être le plus possible en relation intime avec les enjeux et défis du contexte et enracinée avec les besoins réels de la population, l'approche méthodologique sociologique permet d'engager un processus de co-construction des Programmes politiques, impliquant non seulement les leaders et intellectuels du Parti et les experts sectoriels, mais aussi de plus en plus de nos jours les militants de base et les représentants de certains groupes sociaux spécifiques.

En effet, puisqu'il ne suffit pas à un Programme politique de proposer une voie ou une stratégie « alternative » pour viser à une amélioration de la réalité sociale, il est nécessaire que le processus de fabrication de celui-ci puisse compter sur des mécanismes d'interactions avec les parties prenantes vers qui il tend pour espérer revendiquer de meilleurs résultats par rapport aux modèles de Politiques publiques passés ou en vigueur. Cette transaction avec les acteurs sociaux est réalisée en générale à travers des séances de consultation avec la base du Parti (les militants), puis à partir d'un processus de consultation citoyenne, via des enquêtes ou sondages réalisés auprès des membres des communautés cibles.

Autant dire, cette démarche méthodologique sociologique visant à donner la parole aux « acteurs sociaux » est nécessaire non seulement pour comprendre quelles sont les éléments de réforme ou de proposition qui constituent des facteurs d'adhésion ou de rejet social¹⁹ et assurer par ce fait la validité externe du Projet, mais aussi pour favoriser l'adhésion d'un plus grand nombre de citoyens aux principaux objectifs dudit Programme proposé. D'ailleurs, c'est seulement lorsque le processus de fabrication d'un Programme politique respecte ces procédures de consultation internes et externes qu'il aura le mérite d'être qualifié de Programme politique « alternatif » et « pertinent »²⁰.

C- Troisième étape: démarche technique

En dehors de sa dimension idéologique et sociologique, un Programme politique reste une offre de Politique publique alternative qu'un Parti entend proposer à son électorat ou de manière plus large par effet de diffusion et de promotion médiatique à l'ensemble de la population qui aurait, tout au

¹⁹ Roland Cayrol. *Opinion, Sondages et démocratie*. Paris : Presses de Sciences Po. 2011. Pp. 24-26

²⁰ Voir James Boyard. Note de Conférence prononcée à l'INAGHEI en novembre 2024 autour du thème « Partis politiques, Etat et Société »

moins théoriquement, la particularité d'être techniquement plus crédible et d'être plus avantageux pour la majorité des citoyens. A ce titre, le processus d'élaboration d'un tel document requiert le recours à des données scientifiques qui nécessitent la mobilisation de spécialistes de champs disciplinaires variés²¹, lesquels peuvent ne pas être nécessairement membres du Parti, tels, des économistes, des fiscalistes, des sociologues, des urbanistes, des experts en santé publique, en développement et genre, en gouvernance locale, en sécurité et défense, en Politique internationale, des spécialistes en communication ou marketing politique, etc.

De plus, le développement des Programmes politiques multisectoriels repose en général sur l'apport des experts sectoriels, dont chacun à une connaissance approfondie des enjeux et défis d'un secteur à la fois. Aussi, l'idée pour le directoire du Parti d'associer au terme d'un « Groupe de travail » formel des compétences spécialisées dans la définition du contenu de chaque grand secteur du Programme permet de produire mieux et beaucoup plus que ne l'aurait fait un seul expert pluridisciplinaire.

D- Quatrième étape: démarche médiatique

Si le contenu de l'offre politique des Partis doit être au centre de la transaction entre les candidats et les électeurs, celui-ci devrait préalablement être communiqué et divulgué à travers un habillage rhétorique et esthétique destiné principalement aux médias, aux organisations syndicales, aux jeunes des universités et au public en général. Cette opération de marketing et de design mise en place en principe par des spécialistes en communication ou marketing politique est bien sûr destinée à assurer une meilleure réception des Programmes politiques des Partis par le citoyen lambda. Dans ce contexte, les programmes ou les offres politiques des Partis deviennent dans les discours des leaders ou candidats de ces Partis un « Acte de langage » à partir duquel ces derniers subissent non seulement une sorte de décodification sémantique de sorte à favoriser sa compréhension par le public profane, mais aussi un certain accommodement opportuniste et utilitariste visant à mieux impacter l'opinion des électeurs dans un contexte de compétition électorale.

Evidemment, en dehors de ce travail de simplification et de banalisation du discours, baptisé de « Langage du Pouvoir », ou « Langage du politique »²², certains points forts du Programme politique peuvent aussi être exploités par le biais d'une communication évènementielle plus ciblée dans des affiches, livres blancs, dépliants, réunions politiques, conférences, discours publics, interviews dans la presse, internet, etc. :

²¹ Philippe Braud. *Sociologie politique (le Politique et l'expert)*. Paris : LGDJ. 2022. P 636

²² Harold D. LASSWELL. « Language of Power », in LASSWELL H. et LEITES N. (dir.), *Language of Politics. Studies in Quantitative Semantics*, Cambridge, The MIT Press, 1965, p. 3-20.

Tableau synoptique des étapes d'élaboration d'un Programme politique

ETAPES	ACTIVITES	ACTEURS CONCERNES
1) Démarche de nature politique	<ul style="list-style-type: none"> - Définition du cadre idéologique du Programme ; - Détermination des orientations stratégiques du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Les Leaders et les membres du directoire du Parti
2) Démarche de nature sociologique	<ul style="list-style-type: none"> - Articulation du Programme avec les besoins réels de l'électorat ou du public cible ; - Renforcement de la pertinence et de l'appropriation sociale du programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Les militants du Parti - Les représentants des groupes sociaux spécifiques (femmes, jeunes, étudiants, paysans, travailleurs, etc.) - Les membres de certaines communautés locales (Municipalité, Ville, Section communale, etc.)
3) Démarche de nature technique	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation du contenu narratif et du cadre normatif du Programme - Renforcement de la cohérence et de la crédibilité du Programme ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadres professionnels - Universitaires ; - Experts et techniciens multidisciplinaires
4) Démarche de nature médiatique	<ul style="list-style-type: none"> - Diffusion et promotion du Programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Publiciste - Expert en communication et en marketing politique

V. LES COMPOSANTES D'UN PROGRAMME POLITIQUE FORMEL

Le concept de Programme politique peut avoir deux acceptations dans le langage courant suivant la valeur formelle ou simplement communicationnelle du document. Il est employé pour designer souvent la synthèse des axes et actions prioritaires d'un Parti ou d'un candidat dans un contexte électoral. Dans cette perspective, il n'est que le bref résumé d'un document de référence soumis à un habillage rhétorique destiné à être non seulement plus accessible, mais aussi plus attrayant aux yeux des électeurs. Le concept de Programme politique est employé également pour designer ledit document de référence lui-même, lequel définit de manière structurée la vision et les objectifs qu'un Parti politique souhaite atteindre dans un secteur ou plusieurs secteurs de l'Etat ou de la société. Ce Guide méthodologique d'élaboration de Programme politique concerne bien entendu cette deuxième acceptation.

Ainsi, en tant que document formel de planification de l'action politique, le Programme politique est soumis à un processus d'élaboration respectant à la fois des conditions de fond et de forme. Les premières font référence aux quatre étapes du processus d'élaboration du programme politique représentées par les démarches politique, technique, sociologique et médiatique définies plus haut. Les secondes désignent les trois parties qui composent la structure rédactionnelle du texte, à savoir, le diagnostic situationnel, le cadre stratégique du Programme et le Plan de financement²³.

A- *Le Diagnostic situationnel*

Appelé aussi analyse situationnelle ou dans certains cas mise en contexte, le diagnostic situationnel est le processus d'analyse approfondie du phénomène social ou institutionnel visé par l'intervention du Programme politique concerné. Il s'agit de mettre en lumière les enjeux et défis qui caractérisent l'objet-référent, ainsi que les principaux facteurs de risque ou de vulnérabilité qui sont à la base des limites ou déficits constatés. Un bon diagnostic situationnel est fondé sur l'élaboration d'une analyse SWOT ou FFOM²⁴, à savoir une matrice définissant les principaux facteurs de « Menace », d'« Opportunité », de « Faiblesse » et de « Force » qui caractérisent respectivement le contexte externe et le contexte interne liés au champ d'action considéré.

L'authenticité du diagnostic situationnel est déterminant pour bien comprendre le problème qu'il convient de résoudre et les solutions les plus appropriées. Selon le champ du Programme politique, le diagnostic situationnel peut concerner, en termes spatial, soit le niveau national ou un niveau plus local et en termes de thématique, soit un secteur spécifique ou un ensemble de secteurs.

²⁴ SWOT: Strengths, Weaknesses, Opportunities, and Threats. En Français, FFOM: Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces. Les deux Forces et Faiblesses renvoient à l'analyse de l'environnement interne du parti, tandis que les Opportunités et les Menaces sont à rechercher dans l'environnement externe.

B- Le Cadre stratégique

Un cadre stratégique est une approche structurée utilisée par une organisation pour fixer, planifier et hiérarchiser les objectifs fondamentaux à moyen et long terme, définir les activités ou actions concrètes pour atteindre ces objectifs et déterminer les moyens ou ressources nécessaires à leur réalisation²⁵. Il s'agit d'un corps de texte descriptif, précis et concis qui permet d'un côté de problématiser la réalité sociale visée par le projet de changement qualitatif proposé et d'un autre côté de définir les stratégies opérationnelles pour arriver à ce changement.

Ce corps de texte principal est accompagné obligatoirement par des informations « Tablées », appelées « Cadre logique »²⁶ qui présente de façon synthétique la logique du Programme politique, en cherchant à articuler les objectifs, les moyens, les actions ou activités et les résultats bénéfiques attendus dans le cadre de la mise en œuvre dudit Programme. L'ensemble de ces informations spécifiques sont généralement présentées dans une matrice dite 4X4, c'est-à-dire disposée de quatre colonnes et de quatre rangées, même s'il peut exister des variations sur ce schéma de base. Ainsi, dans la matrice du cadre logique d'un document de planification de l'action publique, on retrouve en principe :

- a) **Les Axes stratégiques d'intervention** - Les axes stratégiques d'intervention découlent des objectifs globaux de développement et constituent les principaux domaines dans lesquels vont s'inscrire les actions de réforme souhaitées. Ils couvrent habituellement l'ensemble des grandes thématiques de préoccupation identifiées par les acteurs ou les parties prenantes au cours de la phase de diagnostic. Dans le cadre cette planification opérationnelle, ces différents domaines ou thématiques identifiées sont transformées en Programmes d'action ;
- b) **Les Objectifs** - Les objectifs d'un Programme politique désignent les changements qualitatifs ou quantitatifs vers lesquels tend le Programme dans le secteur pour les secteurs cibles ou les étapes importantes nécessaires à la réalisation de ce Programme. Ils sont formulés sous la forme de résultats spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps. Ils doivent en outre correspondre à un but licite et viser le bien-être commun. Par ailleurs, les objectifs doivent être définis de manière crédible et l'une des meilleures façons de garantir leur crédibilité, c'est d'élaborer ces objectifs en respectant la méthode SMART²⁷ :

- ④ **Spécifique** : Lorsque les objectifs du Programme sont trop flous, cela peut entraîner un manque de concentration ou de motivation. En revanche, si les objectifs sont plus précis, le résultat visé devient plus clair et les moyens d'y parvenir deviennent plus manifestes ;

²⁵ DFID, *Tools for Development: A Handbook for Those Engaged in Development Activity*, 2003. Disponible ici : <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+/http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/toolsfordevelopment.pdf>

²⁶ WEDC GUIDE, (2015). Kevin Sansom. Introduction au Cadre logique. Loughborough University. <http://wecd.lu/wecd-guides>

²⁷ Truphème, S. et Gastaud, P. (2020) . Outil 3. La définition des objectifs : la matrice SMART. La boîte à outils du Marketing digital. (p. 18 -21). Dunod. <https://shs.cairn.info/la-boite-a-outils-du-marketing-digital--9782100805969-page-18?lang=fr>

- ④ **Mesurable** : Pour pouvoir évaluer précisément les progrès accomplis, les objectifs d'un Programme politique doivent pouvoir être mesurés ou quantifiés. Ce sont justement ces éléments qui permettront de suivre la progression de la mise en œuvre du Programme. Pour être mesurables, les objectifs doivent répondre aux questions suivantes : que dois-je concrètement viser (en chiffres) et comment est-ce que je saurai que j'ai atteint mon but ?
- ④ **Acceptable** : Lorsque vous fixez des objectifs peu réalistes ou irréalisables, vous risquez de vouer votre Programme à l'échec. Pour éviter cela, il est préférable de mettre les objectifs en lien avec les ressources que vous pensez pouvoir mobiliser ou disposer et les contraintes ou obstacles identifiés ou éventuels. En fixant des objectifs acceptables qui restent ambitieux, vous identifierez peut-être des opportunités que vous aviez auparavant négligées ou des ressources qui peuvent vous aider au fil du projet ;
- ④ **Réaliste** : Parfois confondu avec « Acceptable », il s'agit ici d'établir la pertinence de vos objectifs, c'est-à-dire leur relation avec les besoins réels identifiés ou les attentes de la population cible ;
- ④ **Temporellement limité** : Les objectifs doivent enfin être soumis à une échéance claire ou une date de fin explicitement et préalablement définie. Lorsque les objectifs ne sont pas définis sur la durée, il y a le risque que le coût d'opportunité du Programme ne soit plus pertinent, en raison de son faible niveau d'impact et d'efficience.

- c) **Les Activités** - Les activités renvoient à la planification opérationnelle du Programme politique. Elles sont déclinées en actions individuelles et coordonnées qu'il convient de réaliser afin d'assurer la mise en œuvre du Programme politique. Chaque activité comptera comme une étape d'exécution du Programme et permettra dans l'ensemble d'aboutir au produit final au cours d'un calendrier préalablement défini. Il sera associé à la réalisation de chacune des actions qui compose l'activité un indicateur de performance et des moyens spécifiques. Les moyens ou ressources représentent l'ensemble des intrants qui sont nécessaires à la mise en œuvre du Programme. Ces moyens sont souvent des ressources financières qui permettent de couvrir le coût opérationnel de certaines actions ou activités. Dans d'autres cas, elles peuvent-être aussi du personnel, du matériel, des expertises (connaissance et savoir-faire). En outre, ces activités sont formulées avec des verbes sous la forme infinitive.
- d) **Les Résultats attendus** - Un résultat est le produit direct des activités réalisées. Il s'agit des éléments de changement, de transformation ou d'amélioration obtenus à la sortie d'une activité ou d'une action. Il peut se présenter aussi sous la forme de biens ou de services que l'exécution des activités a permis de créer. Les résultats attendus servent en général de guide pour mesurer le succès d'une activité ou d'une action. En principe, ces derniers doivent être formulés avec des phrases sous la forme affirmative et au présent (ex : « 90% de la population ont accès à l'électricité »). Les résultats attendus permettent d'évaluer si les objectifs (SMART) ont été atteints par le biais des indicateurs de performance.

Exemple de Matrice d'un cadre logique

AXE STRATEGIQUE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATION ET ENERGIE			
OBJECTIF : Améliorer la qualité et l'accès des communautés aux ressources numériques et énergétiques			
ACTIVITES : Augmenter la capacité de production du courant électrique			
ACTIONS PRIORITAIRES	INDICATEURS DE PERFORMANCE	MOYENS	CALENDRIER
1) Augmenter la capacité de production du courant électrique ;	Nombre de central électrique réhabilité et construit et quantité de Mégawattheure produit ;	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des techniciens des TPTC et de l'EDH ; - Le coût de la réalisation de l'action (exprimée en devise haïtienne) 	2025-2028
2) Accroître la capacité de distribution du courant électrique	Nombre de réseau de distribution et de transport de courant électrique réhabilité et construit et quantité de Mégawattheure distribué et consommé à l'échelle nationale ;	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des techniciens des TPTC et de l'EDH ; - Le coût de la réalisation de l'action (exprimé en devise haïtienne) 	2026-2029
3) Mettre en œuvre le projet d'électricité alternative durable	Nombre de projets de production d'énergie verte disponibles dans des zones ciblées.	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des techniciens des TPTC et de l'EDH ; - Le coût de la réalisation de l'action (exprimé en devise haïtienne) 	2025-2029

VI. LE PLAN DE FINANCEMENT

Il ne suffit pas seulement de définir les principales activités ou actions nécessaires à la réalisation d'une réforme ou à l'atteinte des objectifs consacrés par un document de Programme politique. Il importe aussi de déterminer le coût et les stratégies des opérations à travers un outil financier prévisionnel appelé « Plan de financement »²⁸, destiné à transformer celles-ci en résultats attendus.

Cela dit, comme c'est le cas pour le budget de l'Etat, un plan de financement prévisionnel vise à définir et mobiliser les ressources financières nécessaires au lancement des activités et actions consacrées par le cadre stratégique d'une politique. Toutefois, contrairement au budget de l'Etat qui est un instrument légal, articulé presque essentiellement autour des recettes fiscales, le Plan de financement n'est qu'un outil technique susceptible de cibler multiples sources de revenu public, qu'elles soient d'origine fiscale ou non fiscale, telles que les redevances domaniales, les fonds propres des établissement publics industriels et commerciaux « EPIC » (comme l'ONA, l'OAVCT, la SONAPI, etc.), les emprunts publics et les fonds reçus par le gouvernement au titre d'aide publique au développement. A titre d'illustration pratique, le tableau suivant se base sur le budget national 2023-2024 pour présenter les principales sources de revenus de l'Etat haïtien :

LES SOURCES BUDGETAIRES NATIONALES

	<i>Projection 23-24</i>	<i>Projection 23-24 rect.</i>	<i>Variation</i>	
Ressources domestiques	320,645	254,821	-87,246	-27.2%
Ressources domestiques	234,814	179,700	-76,535	-32.6%
Recettes Courantes	192,823.4	172,678.0	-20,145.4	-10.4%
Autre Financement Interne des projets	5,990.7	7,022.4	1,031.7	17.2%
Bons du Trésor	12,000.0	0.0	-12,000.0	-100.0%
Institutions financières (emprunt BRH)	24,000.0	0.0	-24,000.0	-100.0%
Ressources externes	85,831	75,120	-10,711	-12.5%
Support budgétaire	7,994.6	0.0	-7,994.6	-100.0%
Dons & emprunts	77,836.3	75,120.2	-2,716.1	-3.5%

Il est entendu que s'agissant des sources de financement en provenance du budget national, le candidat ou le Parti politique concerné pourrait décider en fonction de son orientation idéologique ou de son histoire sociale de suivre à titre de politique de mobilisation du capital, soit une stratégie budgétaire de type libéral soit une stratégie budgétaire de type social.

Evidemment, la première stratégie budgétaire consistera à appliquer essentiellement des mesures d'assainissement des dépenses publiques dans le but de pouvoir mobiliser suffisamment de ressources fiscales pour financer le Programme politique. Ces mesures pourront comprendre la privatisation, la réduction des programmes de subventions sociales, l'amélioration de la performance

²⁸ Dov Ogien, (2018) .Le plan de financement. Gestion financière de l'entreprise. (p. 86 -89). Dunod. <https://shs.cairn.info/maxi-fiches-gestion-financiere-de-l-entreprise--9782100773435-page-86?lang=fr>.

financière des établissements publics industriels ou commerciaux, l'optimisation des recettes en provenance de la gestion des domaines de l'Etat, etc.

Pour ce qui est de la deuxième stratégie budgétaire, elle aura tendance à augmenter la pression fiscale sur les ménages les plus aisés, en favorisant la taxation des superprofits, la création de l'impôt de solidarité sur la fortune, l'augmentation des impôts fonciers, l'institutionnalisation de la taxe carbone, l'établissement de la taxe sur les services numériques, etc.

En outre, vu que les opérations de mise en œuvre d'un Programme politique sont rarement circonscrites sur un seul exercice budgétaire, le Plan de financement doit également présenter les projections de mobilisation du capital englobant l'ensemble des périodes d'échéance définies par ledit programme.

Canevas du plan de financement

DETERMINATION DES SOURCES DE FINANCEMENT	INITIAL	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
Budgétaire :				
APD:				
Emprunt public:				
Redevance domaniale :				
Fonds propres des EPIC :				
TOTAL DES RESSOURCES				
DETERMINATION DES BESOINS	INITIAL	ANNEE 1	ANNEE 2	ANNEE 3
Emplois				
Matériels et outillages				
Véhicules				
Mobilier				
Matériels bureautiques et Informatiques				
Travaux et aménagement				
TOTAL DES BESOINS				

Tableau synoptique des éléments constitutifs du programme politique

COMPOSANTE	FONCTION
Diagnostic situationnel	Il permet de mettre en contexte les défis et enjeux qui justifient la nécessité d'accorder un intérêt prioritaire au secteur dans le cadre du Programme politique. Le diagnostic situationnel met en lumière le problème et offre une justification pour sa mise à l'agenda par un Parti politique.
Cadre stratégique	Il décrit les priorités et les objectifs du Programme et planifie l'ordre d'exécution des principales activités ou actions en lien avec les ressources engagées. Le cadre stratégique permet de rationaliser les mesures ou actions définies comme étant nécessaires au changement proposé et d'optimiser les résultats.
Plan de financement	Il définit le niveau des ressources financières qui seront engagées pour la réalisation du Programme ou de la réforme et voies et moyens auxquels vont recourir les responsables pour mobiliser ces ressources.

VII. CONCLUSION

Nous avons retenu, au cours de la partie introductive de ce travail, que non seulement notre instabilité politique chronique est le produit d'une relation de causalité avec la contreperformance politique des Partis politiques, mais aussi qu'aucun autre mouvement associatif, qu'il soit syndical ou communautaire, ne saurait être plus légitime que les Partis politiques dans une démocratie pour remplir la fonction de l'intermédiarité entre le peuple et l'Etat.

Ce fut donc à la fois dans le double souci de contribuer à une plus grande institutionnalisation des débats publics au sein des Partis politiques et à une amélioration de la qualité des offres politiques partisanes que le Projet de 7P-Haïti, dit « *Promotion de la Participation aux Processus Politiques pour des Politiques Publiques Pertinentes en Haïti* » s'est proposé entre autres, d'offrir aux Partis politiques un Guide méthodologique d'élaboration des Programmes politiques.

Cet outil pédagogique qui est destiné aussi au monde universitaire, notamment les étudiants en sciences politiques, administration publique, politique publique et sociologie, a été rédigé dans un langage technique clair et un style didactique adapté aux dimensions cognitives et sociologiques des publics cibles.

Il est divisé en cinq (05) grandes parties. La première partie, qui nous sert aussi de propos introductif, a problématisé l'ensemble des facteurs de fragilité qui participent au déclin du multipartisme haïtien, dont, la Fragmentation du système de représentation politique, la Décapitalisation financière des organisations politiques, la Déperdition de la qualité des offres politiques et le Déficit de gouvernance démocratique des Partis. Cette partie a fourni les éléments contextuels pour aborder dans la deuxième partie le cadre attributionnel des Partis politiques, articulé autour des fonctions dites, « Administrative », « Opérationnelle » et « Stratégique ».

Dans la troisième partie, nous avons pu mettre en relief l'importance du rôle de fabrication des offres politiques par les Partis par le biais de ce que l'on appelle, les « Programmes politiques ». Si la quatrième partie du Guide a décrit les méthodes d'élaboration d'un Programme politique en mettant l'accent à la fois sur les quatre types de démarches nécessaires à ce processus et les principaux acteurs qui y sont engagés, la cinquième partie du travail a conclu sur les différents éléments qui composent un Programme politique, tels que, le Diagnostic situationnel, le Cadre stratégique et le Plan de financement.

Evidemment, le Guide étant un outil plutôt technique, nous avons profité de cette dernière partie pour non seulement définir le rôle de chacun des éléments constitutifs d'un Cadre stratégique, à savoir, les Axes stratégiques d'intervention, les Objectifs, les Activités prioritaires et les Résultats attendus, mais aussi pour exposer un modèle illustratif dudit outil.

BIBLIOGRAPHIE

BOYARD James. 2021. *Le Procès de l'Insécurité : Problèmes, Méthodes et Stratégies*, Port-au-Prince : Kopivit-L'Action sociale.

BOYARD James. 2020. *Les Origines controversées du sous-développement*. Dans « Les Grands débats et Défis du nouveau système international en devenir », Port-au-Prince : Kopivit-L'Action.

HERARD Jean Robert. 2023. *Les Premiers ministres de la République d'Haïti : de 1988 à 2023*, Michigan : Traverse city.

HECTOR Michel. 1998. "Mouvements populaires et sortie de crise (XIX^e - XX^e siècles)", *Pouvoirs dans la Caraïbe*, N° 10 (71-95).

HURBON Laënnec, GILLES Alain et MIDY Franklin. 2014. *Les partis politiques dans la construction de la démocratie en Haïti*. Port-au-Prince : International IDEA.

BOYARD James. 2024. "Note de Conférence prononcée à l'INAGHEI : Les Rapports des Partis politiques avec l'Etat".

BRETH Erica et QUIBELL Julian. 2003. NDI. "Meilleures Pratiques des Partis Efficaces : Trois modules de formation pour les partis politiques ", <https://www.ndi.org/sites/default/files/>.

OFFERLE Michel. 1987 (2012). *Les Partis politiques*, Paris : PUF.

BOYARD James. 2012. *Le Manifeste de la République : pour une reconstruction politique et institutionnelle de l'Etat*, Port-au-Prince : Kopivit-l'Action sociale.

OFFERLE Michel. 1988. "Le nombre de voix", *Actes de la recherche en sciences sociales*, N° 71-72 (5-21).

BRAUD Philippe. 1981. Le suffrage universel contre la démocratie. In: *Revue française de science politique*, 31^e année, N°4 (805-808).

BUE NicolaS et al. 2016. "Introduction. Les programmes politiques dans une perspective sociohistorique". *Les programmes politiques*, edited by Karim Fertikh et al., Presses universitaires de Rennes, <https://doi.org/10.4000/books.pur.73497>.

OECD. Political Advisors and Civil Servants in European Countries. SIGMA Papers No. 38. <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/en/publications>

AMARA Pongsapich. 1999. "POLITICS OF CIVIL SOCIETY. *Southeast Asian Affairs*" JSTOR, (325–35).
<http://www.jstor.org/stable/27912234>.

CAYROL Roland. 2011. *Opinion, Sondages et démocratie*. Paris : Presses de Sciences Po.

BOYARD James. 2024. Note de Conférence prononcée à l'INAGHEI en novembre 2024 autour du thème « Partis politiques, Etat et Société »

BRAUD Philippe. 2022. *Sociologie politique (le Politique et l'expert)*. Paris : LGDJ.

LASSWELL Harold D. 1965. « Language of Power », in LASSWELL H. et LEITES N. (dir.), *Language of Politics. Studies in Quantitative Semantics*, Cambridge, The MIT Press.

DFID, 2003. *Tools for Development: A Handbook for Those Engaged in Development Activity*. <http://webarchive.nationalarchives.gov.uk/+/http://www.dfid.gov.uk/Documents/publications/toolsfordevelopment.pdf>

SANSOM Kevin. 2015. « Introduction au Cadre logique ». Loughborough University.
<http://wedc.lu/wedc-guides>

TRUPEME Stéphane et GASTAUD Philippe. 2020. Outil 3. *La définition des objectifs : la matrice SMART. La boîte à outils du Marketing digital*. (p. 18 -21). Dunod. <https://shs.cairn.info/la-boite-a-outils-du-marketing-digital--9782100805969-page-18?lang=fr>.

OGIEN Dov. 2018. *Le Plan de financement. Gestion financière de l'entreprise*. (p. 86 - 89). Dunod. <https://shs.cairn.info/maxi-fiches-gestion-financiere-de-l-entreprise--9782100773435-page-86?lang=fr>.

ANNEXES

ANNEXE 1 : CATALOGUE DES MESURES DE REFORMES DES POLITIQUES PUBLIQUES



OBSERVATOIRE CITOYEN POUR L'INSTITUTIONNALISATION DE LA DÉMOCRATIE

Plaidoyer pour l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques pertinentes en Haïti

CATALOGUE DE MESURES DE RÉFORME PRIORITAIRES À PROMOUVOIR AU PROCHAIN CYCLE ÉLECTORAL

Siège social de l'OCID : ISC - 14, rue Borno, Pétion-Ville, Haïti

www.ocidhaiti.org

Email : jicocid@gmail.com

Téléphone : (509) 3606-2600

I. INTRODUCTION

Le présent document reprend en condensé le contenu de trois outils de plaidoyer en faveur de l'optimisation des politiques publiques développés par l'OCID de 2021 à 2023 :

- 1) Un bilan critique de l'action publique mise en œuvre dans trois secteurs stratégiques : État de droit et Sécurité, lutte contre la corruption et l'impunité, Énergie électrique (novembre 2021) ;
- 2) Une politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce (juin 2023) ;
- 3) Une politique publique alternative en matière de production industrielle et de création d'emplois (juin 2023).

En produisant et publiant ce catalogue de mesures de réforme des politiques publiques en Haïti, l'OCID cherche à favoriser l'appropriation des recommandations produites dans le diagnostic partiel des politiques publiques qu'il avait produit en 2021 et des réformes innovantes préconisées dans les deux politiques publiques alternatives qu'il a développées en 2023, avec l'appui d'une équipe de cinq experts haïtiens et en se basant, entre autres, sur un sondage national de consultation citoyenne sur les politiques publiques réalisé en décembre 2022.

Le catalogue des mesures de réforme pour l'optimisation des politiques publiques en Haïti que l'OCID propose aux acteurs et à la population est structuré en cinq (5) parties. Et celles-ci se déclinent comme suit :

- A) Politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce (mesures A1, A2, A3, etc.) ;
- B) Politique publique alternative en matière de production industrielle et de création d'emplois commerce (mesures B1, B2, B3, etc.) ;
- C) Recommandations sur la politique publique en matière d'État de droit et de Sécurité (mesures C1, C2, C3, etc.) ;
- D) Recommandations sur la politique publique en matière de lutte contre la corruption et l'impunité (mesures D1, D2, D3, etc.) ;
- E) Recommandations sur la politique publique en matière d'énergie électrique (mesures E1, E2, E3, etc.).

Les mesures de réforme sont présentées avec une brève description de leur contenu et, le cas échéant, les données et analyses qui étaient les choix proposés. Il s'agit d'un document dynamique que l'OCID est disposé à enrichir des apports de toutes les personnes intéressées qui auront partagé avec lui leurs critiques et suggestions à travers le portail numérique *Politikpeyi.org*.

Il convient de noter que les domaines où le besoin de revisiter ou de formuler des politiques publiques répondant aux désiderata de la population sont nombreux et dépassent largement les champs couverts par les propositions de l'OCID. De plus, même dans les domaines stratégiques considérés dans le présent document, nous admettons que les mesures de réforme envisagées ne sont guère exhaustives. Nonobstant ces limites dues aux contraintes de ressources et à l'exigence

méthodologique de cibler un nombre restreint de politiques publiques pour les fins de sa campagne de plaidoyer, l'OCID espère que ce catalogue, en simplifiant ses propositions de réforme, permettra aux actrices et acteurs soucieux de l'avenir d'Haïti de les interroger, de s'en inspirer pour les interventions de leur secteur respectif visant l'amélioration de l'action publique ou de s'en servir pour dialoguer avec les politiques et les dirigeants.

II. PRÉSENTATION DU CATALOGUE

A. Politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce

NO.	BREVE DESCRIPTION DES MESURES DE REFORME	DONNEES OU ANALYSES ETAYANT LES MESURES (LE CAS ECHEANT)
A.1	<p>Renforcer la performance du système fiscal par la modernisation des structures de perception des ressources budgétaires. Cette réforme inclura notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) L'augmentation du Taux de pression fiscale à partir d'une imposition ciblant les filières porteuses et génératrices de revenus stables du secteur informel ; b) La promotion, via des incitations fiscales et une assistance technique, de la formalisation progressive des activités économiques, en particulier dans les secteurs de l'artisanat et du commerce ; c) L'amendement de la loi de 1987 sur les tarifs douaniers des produits importés en conformité avec les normes de la Caricom et celles de l'OMC ; d) La révision de la Loi sur la TCA afin d'y intégrer une clause réduisant le taux de 50% pour certains produits de première nécessité ; e) Implémentation et/ou renforcement du nouveau système informatique « RMS » sur le territoire national pour l'optimisation de l'audit fiscal et le renforcement des capacités humaines 	<p>Le régime fiscal haïtien est caractérisé, avant tout, par son manque d'efficacité (la pression fiscale oscille autour de 6% contre une moyenne 23% pour la région Amérique Latine et Caraïbe²⁹) et son manque d'équité (le budget de l'exercice 2021-2022 prévoyait des impôts indirects de l'ordre de 72.4%³⁰). L'assiette fiscale repose donc en grande partie sur la surtaxation de la consommation, sorte de « pillage délibéré et systématique du consommateur ». Or, le principe veut que « tout système fiscal tend à être d'autant plus injuste que les impôts de consommation sont importants³¹ ».</p> <p>Au-delà des pertes occasionnées par l'évasion fiscale et la contrebande qui contribuent à diminuer l'assiette fiscale tout en augmentant les impôts indirects aux dépens du principe d'équité, il convient de souligner que l'informalisation excessive de l'économie haïtienne est un vrai frein à l'efficacité du régime fiscal. En ce sens, l'économiste Fritz A. Jean déplore l'enlisement de l'économie haïtienne dans la valorisation marchande du capital qui s'accompagne d'une explosion du secteur informel. En effet, le ministère du commerce et des industries (MCI) a répertorié en 2001 environ 300,000 entreprises du secteur informel employant plus de 800,000 travailleurs, pour la</p>

²⁹ Bureau du Premier Ministre de la République d'Haïti, *Mémorandum à tous les ordonnateurs des institutions de l'Administration publique. Lettre de cadrage du projet de budget 2022-2023*, Port-au-Prince, 2 août 2022.

³⁰ Gary L. Cyprien, « Analyse du nouveau Code fiscal haïtien par le professeur Joseph Paillant », *Le Nouvelliste*, numéro du 22 décembre 2022. URL : <https://lenouvelliste.com/article/239671/analyse-du-nouveau-code-fiscal-haitien-par-le-professeur-joseph-paillant>

³¹ Christian De Brie et Pierre Charpentier, *L'inégalité par l'impôt*, Editions du Seuil, Paris, 1973, pp. 25 et 29

	<p>et techniques du service d’Audit fiscal ;</p> <p>f) Négociation de Conventions fiscales bilatérales et multilatérales pour un meilleur partage de la compétence fiscale entre Haïti et les autres pays à Haïti de rendre plus effectif ;</p> <p>g) Renforcement de la lutte contre les fraudes fiscales et douanières et mise en réseau informatique effective du MEF, de la DGI, des institutions douanières et de la Banque centrale ;</p> <p>h) Rationalisation et simplification des procédures de collectes de taxes et d’impôts au niveau de la DGI (Guichets uniques, Guichets de proximité, Guichets itinérants, déclaration et paiement d’impôts en ligne, etc.).</p>	<p>grande majorité des emplois précaires avec de bas salaires et sans aucune protection sociale³².</p>
<p>A.2</p>	<p>Assainir les structures de dépenses budgétaires en améliorant la qualité de la gouvernance budgétaire et de la gestion financière des institutions publiques. Pour y parvenir, cette réforme portera sur :</p> <p>a) L’amélioration du cadre général d’exécution et de suivi des investissements publics à partir du renforcement des procédures de contrôle in itinere des dépenses et la promotion de pratique de gestion axée sur les résultats</p> <p>b) L’institutionnalisation de la culture de résultats en cohérence avec le Budget-programme ;</p> <p>c) Le renforcement des règles et pratiques de gestion de passation des Marchés publics ;</p> <p>d) L’introduction d’une pratique d’examen</p>	

³² Fritz Alphonse Jean, *Haïti, la fin d’une histoire économique*, s.d., pp. 147 et 165.

	financier aléatoire annuel des institutions de l'État à partir d'une firme d'Audit privée	
A.3	<p>Mobiliser l'épargne publique pour financer de grands travaux de développement et promouvoir l'équilibre budgétaire.</p> <p>Cette mesure se traduira notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La promotion de la performance financière des organismes publics à caractère commercial pour réduire, puis éliminer des subventions traditionnelles de l'État en vue d'un apport significatif au budget national ; b) La rationalisation des subventions publiques destinées aux organismes privés à caractère social ; c) L'optimisation de l'exploitation financière et commerciale des domaines privés de l'Etat, comme les propriétés foncières en situation d'affermage et les immeubles confisqués placés sous la gestion de la CONAL, par exemple. 	Dans un sondage conduit par l'OCID en décembre 2022 auprès d'un échantillon de 1,684 ménages dans le pays, les citoyens estiment globalement que les fonds publics sont très mal gérés. Plus de 8 sur 10 (84.9%) estiment que l'État fait une mauvaise ou une très mauvaise gestion de l'argent provenant des taxes et impôts.
A.4	<p>Promouvoir l'équilibre de la balance commerciale en renforçant les parts des produits haïtiens sur les marchés intérieur et extérieur.</p> <p>Cette mesure implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La mise en œuvre d'une stratégie commerciale de substitution aux importations. b) La mise en place d'un programme 	<p>Au cours des trois à quatre dernières décennies, l'économie haïtienne est caractérisée par la prédominance du capital marchand sur le capital productif. Il en ressort qu'environ 70% des biens consommés dans le pays sont importés³³.</p> <p>Si on considère l'année de référence 2011-2012, Haïti a importé pour près de 172 milliards de</p>

³³ Etzer S. Émile, *Haïti a choisi de devenir un pays pauvre : Les vingt raisons qui le prouvent*, Presses de l'Université Quisqueya, Port-au-Prince, 2017, p. 29

	<p>incitatif favorisant la consommation des produits locaux par rapport aux produits importés.</p>	<p>gourdes tandis qu'elle a exporté pour seulement 33 milliards de gourdes, soit un déficit de la balance commerciale d'environ 139 milliards de gourdes. Et cette contre-performance du commerce extérieur haïtien aura persisté pendant les 15 dernières années de manière importante et persistante.</p> <p>L'Etat haïtien dépense environ 30 à 40% de son budget pour des biens et services importés, ce qui représente environ 3% du PIB que l'on peut considérer comme des fuites du circuit économique qui aggravent la pauvreté des ménages. Face à cet état de chose, l'économiste Fritz Gérald Chéry plaide pour une gestion économique des achats de l'Etat, c'est-à-dire pour que celui-ci fasse ses commandes, autant que possible, dans les secteurs de production de masse et auprès d'entreprises locales appuyées par des politiques incitatives leur permettant d'augmenter leur capacité de production quantitativement et qualitativement³⁴.</p>
A.5	<p>Améliorer la compétitivité et l'attraction d'Haïti au sein de la Caraïbe et dans le monde par l'amélioration de l'environnement juridico-institutionnel des affaires.</p> <p>Cette réforme comprend, entre autres, les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Adoption d'une stratégie commerciale de promotion des exportations sur la base des avantages comparatifs ; b) Négociation de nouveaux accords commerciaux préférentiels (notamment avec des Etats de l'Asie du Sud-est, la Turquie, la CARICOM et l'Union Européenne) dans l'optique d'une diversification des opportunités d'exportations des produits haïtiens ; 	<p>Grâce à des accords commerciaux préférentiels et certaines initiatives commerciales américaines de non réciprocité liées au statut de PMA d'Haïti, le pays exporte 84% de ses produits sur le marché des Etats-Unis. Toutefois, à cause de ses faibles capacités compétitives, la République dominicaine, le Canada, le Mexique et la Chine n'absorbent respectivement que 3.2%, 3%, 2% et 1% de ses exportations. Parallèlement, en raison des obstacles légaux, techniques et sécuritaires, le pays n'attire en moyenne que 2 milliards de dollars par année en termes d'investissements directs étrangers, loin derrière la République dominicaine qui a atteint en 2022 un total net de 4 milliards de dollars. Ceci dit, mettre en place des programmes d'actions visant à améliorer l'environnement technique, juridique et socio-</p>

³⁴ Frédéric Gérald Chéry, *L'action de l'État et l'économie en Haïti*, Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, 2010, pp. 104, 110, 111 et 115.

	<ul style="list-style-type: none"> c) Mise à contribution des plateformes d'organisations de la diaspora haïtienne pour des initiatives de plaidoyer visant l'obtention d'investissements directs étrangers en faveur d'Haïti ; d) Amélioration des indicateurs de « Doing Business » pour encourager la création d'entreprises en Haïti ; e) Promotion de nouveaux investissements directs nationaux et étrangers via des incitations fiscales ; f) Renforcement et simplification des législations et des procédures institutionnelles visant à optimiser l'investissement privé en Haïti. 	institutionnel des affaires auraient le mérite de rendre les produits locaux plus compétitifs vis-à-vis du marché international et l'économie haïtienne plus attractive pour les marchés extérieurs des capitaux.
A.6	<p>Renforcer les parts des produits locaux sur les marchés intérieur et extérieur par la mise en œuvre d'une Politique d'équilibre de la balance commerciale qui comprendra, entre autres, les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Adoption d'une stratégie commerciale de substitution des importations ; b) Alignement du tarif douanier sur celui des Etats de la CARICOM ; c) Application des règles sanitaires et phytosanitaires de l'OMC au contrôle de tous les produits alimentaires importés, en particulier de la République dominicaine ; d) Obtention du gouvernement dominicain et des autres partenaires commerciaux d'Haïti, moyennant reciprocité, dans l'application des règles de libre-échange et d'anti-protectionnisme dans leurs rapports commerciaux avec Haïti ; e) Utilisation des mesures compensatoires 	

	<p>pour tous les produits subventionnés, importés de la République dominicaine ou d'autres partenaires commerciaux d'Haïti ;</p> <p>f) Mise en place d'un programme incitatif favorisant la consommation des produits locaux par rapport aux produits importés ;</p> <p>g) Développement de l'innovation et de l'agriculture biologique pour rendre les produits haïtiens plus attrayants et plus compétitifs sur le marché extérieur ;</p> <p>h) Transformation du secteur de l'artisanat d'art en un pilier porteur pour les exportations haïtiennes.</p>	
--	---	--

B. Politique publique alternative en matière de production industrielle et de création d'emplois

NO.	BREVE DESCRIPTION DES MESURES DE REFORME	DONNEES OU ANALYSES ETAYANT LES MESURES (LE CAS ECHEANT)
B.1	<p>Investir dans l'accroissement de la valeur ajoutée haïtienne dans la production agricole et industrielle locale par la création de nouvelles entreprises agro-industrielles et l'amélioration de la qualité de la main-d'œuvre haïtienne.</p> <p>Cette mesure comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Promotion du développement technologique et de l'innovation technique au sein du secteur de l'Agro-business ou des industries de transformations agricoles ; b) Promotion d'accords de transferts de compétences et de technologie au bénéfice de la main d'œuvre haïtienne avec les industries mères ; c) Soutien, notamment par des incitations fiscales, du crédit et de l'assistance technique, à la création et au 	<p>L'agriculture demeure, après les services, la deuxième plus grosse contribution au PIB, soit 20 à 25% et elle emploie la moitié de la population active du pays. À cet égard, une politique de relèvement et de modernisation de toute la chaîne (agriculture, élevage et pêche) aurait le mérite, non seulement d'assurer la sécurité alimentaire et de réduire substantiellement le chômage en Haïti grâce à la création d'industries de transformation ou d'agrobusiness, mais aussi de favoriser le retour de l'équilibre budgétaire avec tous ses effets induits sur la performance de la gourde par rapport au dollar et le contrôle de l'inflation. Cependant, les investissements de l'Etat haïtien dans ce secteur sont insignifiants. Par exemple, la part du secteur agricole dans le budget de</p>

	<p>développement d'une masse critique d'entreprises de transformation agro-industrielle, notamment dans les filières stratégiques permettant de réduire significativement les importations (valorisation du sorgho et du maïs par la production de snacks, gâteaux et biscuits ; substitution progressive de la farine de blé pour le pain et les pâtes alimentaires ; substitution du malt d'orge par le malt de sorgho ; substitution progressive des produits importés de la filière avicole ; substitution progressive des snacks et aliments pour bébés importés par la transformation de l'arbre à pain ou véritable, etc.)³⁵ ;</p> <p>d) Appui à l'intégration des industries de substitution aux importations avec des stratégies de développement du tourisme et de l'agriculture pour un renforcement mutuel³⁶ ;</p> <p>e) Développement et mise en œuvre de stratégies d'utilisation des achats de l'Etat comme des opportunités de développement du tissus productif et de renforcement des entreprises locales dans des secteurs stratégiques de production (notamment l'agro-industrie, les biocarburants, l'élevage et la pêche, l'artisanat, etc.)³⁷.</p>	<p>2022-2023 n'était que de 3.1%.</p> <p>Si la production agricole a été de plus en plus négligée dans les choix de politiques économiques en Haïti depuis environ un demi siècle, l'évolution de du taux d'industrialisation confirme aussi que la production industrielle non plus n'a pas été favorisée par les décideurs haïtiens. En effet, ce taux n'a cessé de décliner, malgré quelques rares remontées. Estimé à 14.1% du PIB durant les années 1950-1960, le taux d'industrialisation est passé à 19.7% en 1977-1978 pour s'abaisser à 16.6% en 1983-1984, à 15.3% en 1987-1988, à 8.4% en 1995-1996 (accusant un recul de 45% par rapport à la période d'avant l'embargo), à 7.7% en 200-2001 ; et enfin connaître une légère hausse à 7.8% en 2010-2011 et à 8.1% en 2015-2016³⁸.</p> <p>Par ailleurs, la création de richesses dans l'économie suppose une augmentation de la valeur ajoutée des biens et services produits par les travailleurs ou entrepreneurs locaux. Dans ce contexte, le renforcement de l'expertise et de la compétence technique locale suscitera non seulement une valorisation de la main d'œuvre haïtienne dans la chaîne de production des industries de sous-traitance intervenant notamment dans les secteurs mécaniques, électroniques et pharmaceutiques, mais aussi un</p>
--	---	---

³⁵ Action fortement recommandée dans une recherche très intéressante sur les filières agricoles en Haïti. Voir Gaël Pressoir, Sandrine Freguin-Gresh, Xavier-François Lamure Tardieu, Frédéric Lançon, « Les filières agricoles haïtiennes : un marché intérieur à reconquérir » (Chapitre 6), in Geert van Vliet, Gaël Pressoir, Jacques Marzin et Thierry Giordano (dir.), *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement*, Agricultural Research for Development (CIRAD) et BID, 2016. Voir les sections 3.2, 3.6, 3.7, 4.1 et 4.2.

³⁶ Raphaël N. Jean-François, *Les défis du développement durable en pays sous-développés : analyses, perspectives et alternatives pour relever les défis d'Haïti. Un essai sociologique sur le développement économique et communautaire*, Columbia, USA, 2021, pp. 139 et 142.

³⁷ Frédéric Gérald Chéry, idem.

³⁸ Charles L. Cadet, « L'évolution erratique de l'industrie en Haïti », *Revue Rencontre*, No. 34, mars 2018, pp. 41-43.

		repositionnement du pays dans la division internationale du travail.
B.2	<p>Promouvoir l'accélération de la croissance économique, en particulier dans le secteur agricole.</p> <p>Une telle réforme implique les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Réhabilitation des infrastructures agricoles (routes agricoles et systèmes d'irrigation des plaines agricoles) ; b) Renforcement de la mécanisation agricole pour une agriculture plus intelligente face au climat dans les zones ciblées, en partenariat avec des coopératives agricoles sous la supervision des Bureaux Agricoles Communaux (BAC) ; c) Mise à disposition des producteurs Y tonnes d'intrants agricoles à travers des magasins gérés par des coopératives dans les zones ciblées ; d) Soutien à la recherche universitaire en support au développement de filières porteuses dans le secteur agricole. 	<p>Selon le Ministère de l'agriculture, la production d'œufs est passée d'un million par mois à 6.7 millions d'œufs par mois de 2011 à 2014, et celle des poulets de chair de 100,000 à 250,000 par mois pour la même période³⁹. La mesure prise par l'Etat haïtien d'élever le tarif douanier sur les morceaux de poulets a 15% pourrait bien avoir contribué significativement à cette augmentation de la production nationale au regard de certains économistes.</p> <p>Par ailleurs, selon une étude publiée en 2015 (Dagenais), la demande haïtienne de consommation d'œufs se situe entre 30 millions et 40 millions par mois, soit un marché d'environ 50 millions de dollars US l'an. Rien que cet exemple confirme que le potentiel du secteur de l'élevage est incontestable.</p>
B.3	<p>Promouvoir le relèvement de l'élevage et de la pêche par le renforcement de la gouvernance du secteur et l'accroissement des investissements.</p> <p>Cette réforme implique notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) L'amélioration de la structuration et des régulations du secteur de la pêche ; b) Le soutien à la modernisation des équipements et des pratiques de pêche ; c) La facilitation de la modernisation des infrastructures d'élevage et d'abattage d'animaux dans les zones stratégiques ; d) L'amélioration de la production industrielle de la nourriture des bovins, Caprins, des poissons, des abeilles, des 	

³⁹ Énomy Germain, *Pourquoi Haïti peut réussir : Un essai d'économie politique*, C3Éditions, Port-au-Prince, 2019, 159.

	porcins et des volailles.	
B.4	Renforcer la Banque de développement agricole et industriel par l'augmentation du crédit disponible et du nombre de succursales au profit notamment des producteurs et entrepreneurs agricoles et agro-industriels.	
B.5	<p>Accroître la connectivité du territoire haïtien à l'Internet et l'accès équitable au numérique. Cette réforme comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La construction des réseaux terrestres câblés reliant Port-au-Prince et les autres départements, communes et sections communales ; b) La connexion d'Haïti au réseau d'Internet de haut débit de la Caraïbe ; c) La mise en place de câbles optiques terrestres entre Haïti et la République dominicaine ; d) L'adoption d'une législation sur le commerce et les services bancaires en ligne, les cartes de crédit et les monnaies numériques ; e) La promotion de l'entrepreneuriat numérique, en particulier au bénéfice des jeunes ; f) La promotion des transferts de compétences techniques et technologiques au profit des jeunes dans le domaine du numérique ; g) Le renforcement des Ecoles professionnelles et techniques existantes, particulièrement dans le domaine du numérique ; h) Le développement du commerce numérique, des services en ligne et du télé-travail ; i) La valorisation des recherches universitaires visant le développement culturel, social, économique et industriel. 	

	<p>B.6 Optimiser les opportunités économiques des collectivités territoriales en améliorant la gouvernance territoriale et en transformant les régions en Pôles de croissance et de développement intégré.</p> <p>Cette réforme implique, entre autres, les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Établissement d'un partage plus équitable des fonds de fonctionnement et d'investissements publics avec les collectivités territoriales ; b) Mise en place d'une politique de décentralisation réaliste et de déconcentration des services et institutions publics de manière à renforcer l'économie locale et améliorer le cadre de vie dans les régions, ainsi qu'une fonction publique territoriale ; c) Création d'un réseau national de distribution pour les denrées produites dans les Provinces ; d) Création de nouvelles zones franches (ZF) et de nouveaux Parcs industriels (PI) et de Marchés binationaux (MF) dans des régions porteuses. 	
B.7	<p>Moderniser le secteur du transport en développant les infrastructures de transport routier, maritime et aérien.</p> <p>Pour la mise en œuvre de cette réforme, les actions suivantes seront envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Modernisation et Sécurisation des infrastructures portuaires dans 3 régions du pays ; b) Modernisation et développement du cabotage; c) Modernisation et Sécurisation des infrastructures des pistes régionales ou d'atterrissement pour les petits avions commerciaux dans 3 régions du pays ; 	

	<ul style="list-style-type: none"> d) Réhabilitation des réseaux routiers dans les deux grandes régions du pays ; e) Mise en place de crédits à des taux compétitifs réduit facilitant le renouvellement des flottes d'autobus et de Tap-taps traditionnels syndicalisés ; f) Institutionnalisation de la formation en pilotage de navire civil et en sécurité du cabotage ; g) Développement des circuits aériens internes et modernes dans les 2 grandes régions du pays ; h) Développement de la formation de techniciens et mécaniciens nationaux chargés de la réparation et l'entretien des avions et navires civils ; i) Promotion de la formation de Pilotes nationaux d'avion commercial. 	
B.8	<p>Promouvoir l'esprit entrepreneurial chez les jeunes.</p> <p>Les actions envisagées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Evaluation, Consolidation et institutionnalisation des expériences en matière d'entrepreneuriat jeunesse ; b) Appui à l'apprentissage sur le lieu de travail d'un programme d'alternance et de stages Entrepreneurs-Universités-Ecoles professionnelles afin de renforcer les compétences relatives à l'employabilité des jeunes ; c) Soutien à la création et à la gouvernance des PME et micro-entreprises dirigées par des jeunes. 	
B.9		

C. Recommandations sur la politique publique en matière d'État de droit et de Sécurité

NO.	BREVE DESCRIPTION DES MESURES DE REFORME	DONNEES OU ANALYSES ETAYANT LES MESURES (LE CAS ECHEANT)
C.1	<p>Fonder la politique publique de l'Etat de droit et sécurité sur une perspective de sécurité humaine, plus intégrée, globale et multidimensionnelle.</p> <p>Cette réforme impliquera, entre autres, l'intégration de l'analyse de risque multidimensionnel dans la planification de l'action publique afin de renforcer sa cohérence vis-à-vis de la réalité et des besoins du secteur.</p>	<p>Le document de synthèse du Bilan critique de l'action publique dans les secteur État de droit et sécurité, lutte contre la corruption et l'impunité et Energie, produit pour l'OCID par trois consultants (sous la direction du professeur James Boyard) constate qu'en dépit du fait que « les menaces et risques de sécurité auxquels est exposé Haïti soient de nature multidimensionnelle, c'est-à-dire à la fois criminels, environnementaux, politiques, économiques, etc., l'Etat haïtien à travers la vision et l'orientation de ses organismes de sécurité semble toujours privilégier une conception classique de la sécurité qui limite les enjeux de sécurité essentiellement aux phénomènes mafieux ou illicites » (p. 62)</p>
C.2	<p>Renforcer la gouvernance du secteur et l'amélioration du pilotage de l'action publique en matière d'État de droit et sécurité.</p> <p>Une telle réforme comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La centralisation du pilotage de la Politique publique du secteur au niveau du Conseil Supérieur de la Police Nationale afin de créer un effet mobilisateur de tous les Pouvoirs publics ; b) L'intégration de ces politiques publiques dans un « Budget-programme », plutôt que dans le traditionnel « Budget-moyens » afin de mieux sécuriser leur financement et mieux cibler les résultats ; 	<p>Le rapport précité constate aussi que « la plupart des Plans, Programmes ou Projets mis en œuvre dans le secteur « Etat de Droit » et « Sécurité » n'ont pas été dûment inspirés par la vision dûment exprimée par la haute hiérarchie. Ce manque d'articulation de ces documents de politique avec les choix stratégiques des décideurs entraînent plusieurs déficits dans la mise en œuvre de l'action publique, dont des « déficits d'appropriation » (les objectifs et les actions qui sont définis dans ces documents de politique sont considérés</p>

	<p>c) L'implication des responsables institutionnels dans la réflexion sur la planification des objectifs du secteur afin de renforcer leur appropriation de ladite Politique publique.</p>	difficilement comme les priorités des décideurs concernés) et des « déficits de moyens » (p. 61).
C.3	<p>Intensifier les efforts de prévention des infractions par l'amélioration des dispositifs de contrôle, l'éducation et la sensibilisation.</p> <p>Cette réforme implique les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Renforcement des dispositifs de contrôle frontalier et de l'effectif des corps spécialisés qui y sont déployés ; b) Développement et mise en œuvre d'un programme d'éducation à la paix axé sur la dimension socio-économique du problème de l'insécurité ; c) Dynamisation de la collaboration entre la population et la police nationale ; d) Mise en place d'un réseau vidéo-protection garantissant, via des caméras en lien avec des équipes opérationnelles, une surveillance 24h/24. 	

D. Recommandations sur la politique publique en matière de lutte contre la corruption et l'impunité

No.	Brève description des mesures de réforme	Données ou analyses étayant les mesures (le cas échéant)
D.1	<p>Renforcer la gouvernance interne du système judiciaire et la performance des magistrats.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Allocation d'une plus grande part du budget national à l'administration judiciaire, de telle sorte que les juridictions puissent avoir les moyens d'avoir à leur service des techniciens en informatique et des experts-comptables par exemple pour un meilleur traitement des affaires de corruption, etc.; b) Substitution du poste de Procureur de la république à celui de Commissaire du gouvernement pour assurer une plus grande indépendance de la fonction de Ministère public ; c) Développement et mise en œuvre d'un système d'évaluation de la performance et de la moralité des magistrats 	
D.2	<p>Renforcer l'application des législations destinées à combattre la corruption.</p> <p>Cette mesure implique :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) La rationalisation de l'arsenal juridique destiné à combattre la corruption par la codification de ces textes législatifs ; b) L'affectation de magistrats spécialisés principalement, sinon exclusivement, au traitement des dossiers de corruption ; c) La formation d'une masse critique de juges spécialistes en matière de répression de la corruption ; d) Création d'une juridiction indépendante pour juger les hauts fonctionnaires accusés de corruption. 	<p>Le document de synthèse du Bilan critique de l'action publique précité déplore la « dispersion des législations sur la corruption, entraînant un déficit d'assimilation chez les acteurs de la justice ». Les auteurs dudit rapport croient que celle-ci contribue au manque de résultat observé dans la mise en œuvre de la législation anti-corruption en Haïti. C'est pourquoi ils recommandent une codification des textes en la matière afin que les avocats et les juges puissent mieux se les approprier.</p>
D.3	Rendre effective la procédure de déclaration de patrimoine pour tous les fonctionnaires publics et autorités de l'État, en assurant le renforcement et l'application des mesures de	

	sanction pour défaut de déclaration ou pour fausse déclaration.	
D.4	Élaborer et mettre en œuvre un programme de sensibilisation des élèves, des étudiants et de la population en général à la problématique de la corruption.	

E. Recommandations sur la politique publique en matière d'énergie électrique

NO.	BREVE DESCRIPTION DES MESURES DE REFORME	DONNEES OU ANALYSES ETAYANT LES MESURES (LE CAS ECHEANT)
E.1	<p>Renforcer la gouvernance du secteur pétrolier.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Rétablissement du monopole d'Etat dans l'importation des produits pétroliers ; b) Renforcement de la supervision des opérations de distribution et de vente du carburant ; c) Renforcement du contrôle, de la prévention et de la répression du trafic illicite de produits pétroliers ; d) Déconcentration du stockage et de la distribution des produits pétroliers, notamment par la construction d'autres terminales réparties dans différentes régions stratégiques du pays. 	
E.2	<p>Élever significativement le niveau d'électrification du pays par l'augmentation de la capacité de production/distribution et la diversification des sources d'énergie mises en valeur.</p> <p>Actions envisagées :</p>	<p>Selon la Banque Mondiale, en 2017, seulement 43.8% de la population haïtienne avaient accès à l'électricité⁴⁰.</p>

⁴⁰ Raphaël N. Jean-François, *Les défis du développement durable en pays sous-développés : analyses, perspectives et alternatives pour relever les défis d'Haïti. Un essai sociologique sur le développement économique et communautaire*, Columbia, USA, 2021, p. 77

	<ul style="list-style-type: none"> a) Augmentation de la capacité de production et de distribution du courant électrique ; b) Augmentation de la capacité de facturation et de recouvrement des créances relatives à la distribution du courant électrique ; c) Développement de l'électricité alternative durable et valoriser des sources d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique et éolienne) ; d) Construction de réseaux terrestres câblés reliant Port-au-Prince et les autres départements, communes et sections communales. 	
E.3	<p>Renforcer la capacité d'intervention et l'autonomie des organismes en charge de l'énergie électrique (Direction de l'énergie, Agence d'électrification rurale, etc.).</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Mobilisation de financements adéquats et proportionnés aux objectifs fixés ; b) Développement de programmes de formation des ressources humaines appropriées dans le domaine de l'énergie ; c) Mise en place de mécanismes juridico-administratifs soutenant la professionnalisation du secteur de l'énergie et diminuant l'influence du pouvoir politique sur le fonctionnement des organismes de gestion de l'énergie. 	
E.4	<p>Éduquer la population à la gestion responsable des ressources énergétiques à sa disposition.</p> <p>Actions envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Développement d'un curriculum en la matière à introduire dans l'enseignement fondamental ; b) Développement de matériels audiovisuels pour une large diffusion dans les médias traditionnels et les nouveaux médias ; c) Organisation d'évènements et de concours mettant l'emphasis sur l'importance et le coût de l'énergie électrique et sur la nécessité d'en faire un usage responsable. 	

II. CONCLUSION ET APPEL À L'ACTION

Le projet 7P-Haïti a pour but de renforcer les processus politiques en Haïti en améliorant la capacité des partis politiques à élaborer des programmes solides et en engageant la société civile dans le débat public. À travers cette initiative, l'OCID cherche à contribuer à la promotion de politiques publiques qui répondent mieux aux réalités socio-économiques de notre pays. Pour y parvenir, une forte implication des citoyennes et citoyens d'Haïti, d'une manière générale, est indispensable. C'est pourquoi l'observatoire à juger utile de présenter, sous une forme synthétique et simplifiée, les principales propositions de réforme pour l'application desquelles il plaide dans le présent catalogue.

En publiant ce document, l'OCID vous invite donc à vous approprier de ces revendications pour les porter dans le débat public à tous les niveaux, jusqu'à leur concrétisation dans l'action publique. Engagez-vous avec nous pour un avenir où chaque voix compte et où les politiques publiques répondent aux véritables besoins du peuple haïtien. Partagez les informations et la documentation offertes par le projet, discutez-en dans votre secteur, faites-nous part de vos suggestions et préparons ensemble l'effort de plaidoyer nécessaire pour qu'aux prochaines élections ces propositions claires puissent imprégner l'offre politique, et mieux encore, pour qu'après les élections, les citoyennes et les citoyens réclament des pouvoirs publics la mise en œuvre effective de ces politiques publiques. L'OCID vous remercie à l'avance de votre collaboration.

ANNEXE 2 : DOSSIER DE PRESSE « UNE ÉCONOMIE NATIONALE AU SERVICE DE L'INTERET GENERAL

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de la deuxième phase de son projet pilote « Initiative de Contrôle Citoyen de l’Action Publique en Haïti » (ICCAPH), mis en œuvre avec le support financier de la National Endowment for Democracy (NED), l’Observatoire Citoyen pour l’Institutionnalisation de la Démocratie (OCID) en Haïti s’engage dans une campagne de plaidoyer visant à promouvoir des politiques alternatives auprès de la population et des décideurs politiques. Pour cette campagne, l’OCID a développé, suite à des analyses d’experts et une enquête d’opinion, trois outils de politiques publiques alternatives : une politique publique alternative en matière de promotion de l’industrie et de création d’emplois ; une politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce ; et un budget-programme alternatif sur un horizon de trois ans.

Enjeux de la campagne

La campagne de l’OCID s’articule autour de plusieurs enjeux majeurs. L’économie haïtienne est actuellement dominée par le capital marchand au détriment du capital productif, ce qui se traduit par le fait qu’environ 70% des biens consommés dans le pays sont importés (Etzer S. Émile, *Haïti a choisi de devenir un pays pauvre : Les vingt raisons qui le prouvent*, Presses de l’Université Quisqueya, Port-au-Prince, 2017, p. 29).

Une enquête du MCI en 2012 révélait que 74% des entreprises se consacrent à des opérations d’achat et de revente de marchandises, tandis que seulement 26% se dédient à des activités de transformation et de production de biens et de services (Etzer S. Émile, op. cit., pp. 27, 29). Par ailleurs, le taux d’industrialisation a dramatiquement chuté, passant de 19,7% en 1977-1978 à 8,1% en 2015-2016 (Charles L. Cadet, « L’évolution erratique de l’industrie en Haïti », Revue Rencontre, No. 34, mars 2018, pp. 41-43). En outre, l’État haïtien dépense entre 30% et 40% du budget national pour l’achat de biens et de services importés, représentant environ 3% du PIB, ce qui aggrave la pauvreté des ménages (Frédéric Gérald Chéry, *L’action de l’État et l’économie en Haïti*, Imprimerie Henri Deschamps, Port-au-Prince, 2010, pp. 104, 110, 111 et 115). Entre 1987 et 1996, les autorités haïtiennes ont opté pour une libéralisation totale de l’économie : la moyenne des tarifs douaniers appliqués sur les produits importés tombe à 17.6%, tandis qu’elle restait à 34.9% en République Dominicaine et 49.8% à la Jamaïque. Ces choix irréfléchis ont logiquement conduit à des conséquences désastreuses : déficit chronique de la balance commerciale, dévaluation de la gourde, et perte de 15% des emplois directs et indirects entre 1987 et 1990 (Etzer S. Émile, op. cit., pp. 76, 79, 81 et 83). À cela s’ajoute une faible pression fiscale, avec une assiette fiscale reposant principalement sur la surtaxation de la consommation, ce qui a été particulièrement notable dans le budget 2021-2022 où les impôts indirects ont atteint 72.4% (Gary L. Cyprien, « Analyse du nouveau Code fiscal haïtien par le professeur Joseph Paillant », Le Nouvelliste, numéro du 22 décembre 2022).

Objectifs de la campagne

- ⇒ Susciter l'engagement des acteurs politiques et de la société civile à plaider efficacement pour l'adoption du budget-programme alternatif et des politiques publiques alternatives en matière de promotion industrielle et de création d'emplois, de fiscalité et de commerce ;
- ⇒ Éduquer et sensibiliser l'opinion publique haïtienne à la nécessité d'exiger l'inclusion de ces réformes de politiques publiques dans le débat public à tous les niveaux lors du prochain cycle électoral.

Méthodologie d'élaboration des politiques publiques alternatives et du budget-programme alternatif

Pour élaborer ces politiques publiques alternatives et le budget-programme alternatif, l'OCID a adopté une méthodologie rigoureuse et inclusive. Cela a commencé par une analyse d'un corpus de documents de référence. Ensuite, des entrevues non-directives ont été conduites avec des personnes-ressources dans les domaines d'expertise concernés. Par ailleurs, des interactions structurées ont eu lieu au sein d'un panel de cinq experts en sciences politiques, économiques, en fiscalité et en finances publiques, en s'inspirant de la technique Delphi. De plus, une analyse des résultats d'un sondage de consultation citoyenne conduit auprès d'un échantillon représentatif de 1,684 ménages a été réalisée. Ce sondage a permis d'intégrer l'expertise d'usage et l'opinion des citoyennes et citoyens pour une plus grande pertinence des choix politiques. La méthodologie a également inclus des séminaires de formation en ligne sur l'analyse budgétaire et l'approche du budget-programme, ayant rassemblé environ 1,400 cadres des organisations de la société civile, des partis politiques et des journalistes. Les suggestions recueillies lors de ces séances ont été intégrées dans la finalisation des documents. Un budget-programme alternatif sur un horizon de trois ans a été élaboré de manière interactive, en portant un regard critique sur le budget traditionnel de l'État et en innovant pour une réorientation budgétaire plus adaptée, inclusive et participative.

Survol des mesures de réformes des politiques publiques proposées

La politique publique alternative en matière de fiscalité et de commerce vise à renforcer la performance du système fiscal, accroître la part des produits haïtiens sur le marché intérieur et extérieur, optimiser les opportunités économiques des collectivités territoriales, et améliorer la compétitivité et l'attractivité d'Haïti. Parmi les programmes d'intervention innovants figurent la modernisation des structures de perception des ressources budgétaires, la promotion de l'équilibre budgétaire, la mise en œuvre d'une politique d'équilibre de la balance commerciale, et la transformation des régions en pôles de croissance et de développement intégré.

La politique publique alternative en matière de production industrielle et de création d'emplois se

concentre sur le relèvement et la modernisation de l'agriculture et de la pêche, l'amélioration de la qualité et de l'accès aux ressources numériques et énergétiques, la modernisation et la diversification des infrastructures de transport, et le relèvement du niveau de compétence technique et professionnel. Les innovations incluent des programmes visant la substitution des importations et la promotion de l'exportation, l'augmentation du taux de connectivité du territoire haïtien à l'internet, le développement du commerce numérique, et la promotion de l'économie du savoir et du développement professionnel.

Le budget-programme alternatif intègre ces politiques publiques et introduit des innovations importantes en matière de régulation budgétaire, de gestion pluriannuelle, d'amélioration du contrôle budgétaire et de renforcement de la transparence dans la comptabilité publique. Ce budget-programme, axé sur les résultats, vise à améliorer l'efficacité et l'efficience de l'action publique en Haïti. Il se compose de deux (2) missions déclinées en douze (12) programmes. Le montant total du budget-programme alternatif s'élève à soixante-seize milliards quarante-huit millions six cent cinq mille gourdes (76,048,605,000 Gdes). La mission 1 intitulée « Politique Industrielle et de Création d'Emplois » s'élève à cinquante-et-un milliards huit cent quarante millions cinq cent trente mille gourdes (51,840,530,000 Gdes) soit 68,17% du montant total et la mission 2 intitulée « Politique Fiscale et Commerciale Equilibrée » s'élève à vingt-quatre milliards deux cent huit millions soixantequinze mille gourdes (24,208,075,000 Gdes) soit 31.83% du montant total.

Appel à l'action

Nous exhortons les ministères sectoriels et autres institutions publiques à s'engager pleinement dans la mise en œuvre des politiques publiques préconisées et du budget-programme proposé. Nous appelons les partis politiques à intégrer les réformes proposées dans leurs plateformes politiques et à former leurs futur-e-s candidats et candidates aux prochaines élections sur les enjeux de ces politiques et du budget-programme alternatif comme outil stratégique de management public. Nous encourageons tous les acteurs et toutes les actrices de la société civile à soutenir pleinement cette campagne de plaidoyer de l'OCID, à sensibiliser la population sur ses enjeux, à jouer un rôle actif dans le suivi du processus budgétaire, à accroître la demande de redevabilité et à devenir des lanceurs d'alerte lorsque les objectifs n'auront pas été atteints.

Le budget-programme alternatif proposé par l'OCID intègre les politiques publiques alternatives proposées, dans la perspective de fonder l'action publique sur des résultats tangibles et mesurables. Il introduira plusieurs innovations importantes, dont : une régulation budgétaire plus rigoureuse, une gestion pluriannuelle, une amélioration du contrôle budgétaire et un renforcement de la transparence dans la comptabilité publique.

Tableau de Synthèse du Budget-programme alternatif

Mission/ Programme	Libellé	Coût estimatif total (Millions de Gourdes)	Pourcentage
TOTAL		76048,605	100%
Mission I	Politique Industrielle et de Création d'Emplois	51840,53	68,17%
Programme I	Pilotage et Soutien	62,39	0,12%
Programme II	Production Nationale	7647,55	14,75%
Programme III	Elevage et Pêche	1275	2,46%
Programme IV	Connectivité du Territoire à l'Internet	45,9	0,09%
Programme V	Commerce Numérique, Services en ligne et Télétravail	516,63	1,00%
Programme VI	Transports Routier, Maritime et Aérien	38903,06	75,04%
Programme VII	Economie du Savoir et Développement Professionnel	362,5	0,70%
Programme VIII	Entrepreneuriat et Création d'Emplois	3027,5	5,84%
Mission II	Politique Fiscale et Commerciale Équilibrée	24208,075	31,83%
Programme I	Pilotage et Soutien	62,39	0,26%
Programme II	Modernisation des Structures de Perception des Ressources Budgétaires	23595,015	97,47%
Programme III	Assainissement des Structures de Dépenses Budgétaires	496,81	2,05%
Programme IV	Promotion de l'Équilibre Budgétaire	53,86	0,22%

ANNEXE 3 : NOTE DE SYNTHESE DES RESULTATS DE L'ENQUETE SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES

Sondage national de consultation citoyenne sur les politiques publiques touchant la fiscalité, le commerce, la production industrielle, la création d'emplois et le budget national

Novembre-Décembre 2022

Note de synthèse des principaux résultats

Pétion-Ville, Haïti

Mars 2023

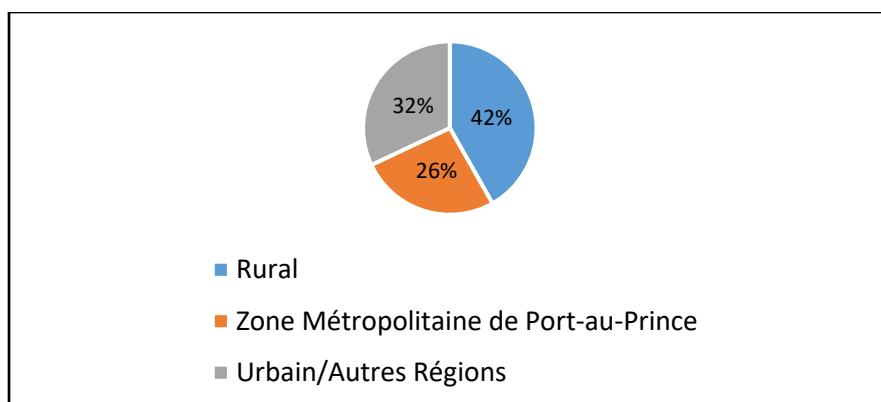
Adresse : 14, rue Borno, Pétion-Ville, Haïti.
Email : jicocid@gmail.com
Téléphone : (509) 3606-2600
Site: www.ocidhaiti.org

I. INTRODUCTION

En vue de recueillir les avis des citoyennes et des citoyens sur des éléments d'orientation des politiques publiques alternatives qu'il compte proposer à l'agenda politique, du 28 novembre au 4 décembre 2022, l'*Observatoire Citoyen pour l'Institutionnalisation de la Démocratie* (OCID) a réalisé en Haïti un sondage national auprès d'un échantillon aléatoire et représentatif de 1,684 personnes âgées de 18 ans et plus sur des thèmes se rapportant à un ensemble de politiques publiques⁴¹.

L'échantillon a été réparti en trois strates quant au milieu de résidence : 26.2% en zone métropolitaine de Port-au-Prince, 32% pour les villes de province et 41.8% pour le milieu rural (voir graphe 1 ci-dessous). Le niveau de confiance retenu pour cette enquête est de 95% et la marge d'erreur $\pm 2.39\%$. Pour la collecte des données, 29 enquêteurs ont été déployés, lesquels ont conduit des interviews en face-à-face dans 1,684 ménages choisis au hasard dans 92 Sections d'Énumération (SDE) réparties au niveau de 31 communes sur le territoire national⁴².

Graphe 1: Population de l'Enquête en % par milieu de résidence



La présente note de synthèse vise à exposer les principales observations de l'enquête et à les analyser pour en tirer quelques conclusions et recommandations.

⁴¹ Cette initiative a été rendue possible grâce au soutien financier de la *National Endowment for Democracy* (NED), dans le cadre du projet « Initiative de Contrôle Citoyen de l'Action Publique en Haïti », Phase II (ICCAPH-II). Le Comité de pilotage de l'OCID en profite pour leur présenter ses sincères remerciements.

⁴² Pour une description complète de la méthodologie de l'enquête, nous référons les lecteurs et lectrices au rapport global.

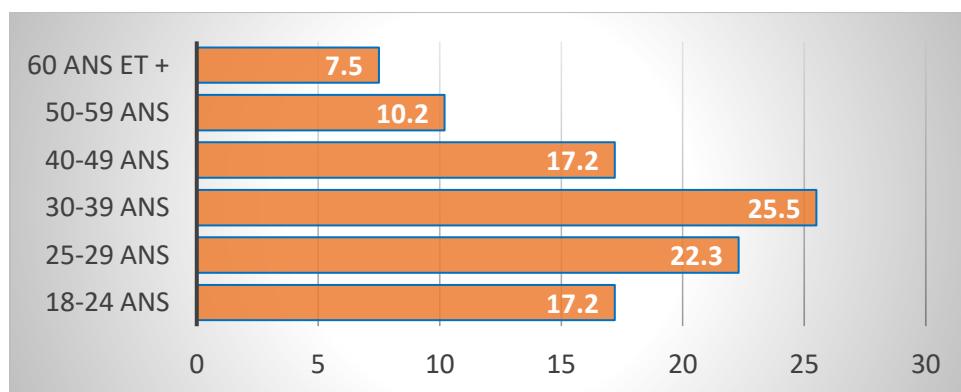
II. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Après une brève présentation du profil de la population des sondés, cette section de la note de synthèse exposera leur perception du plus grave problème que connaît le pays en 2022, leurs opinions sur les institutions de collecte des taxes/impôts, sur la gestion des taxes/impôts par l'Etat, sur les politiques de production industrielle et de création d'emplois, de fiscalité et de commerce et sur le budget.

Aperçu du profil des sondés

Les femmes représentent 48% de l'ensemble des personnes interrogées (contre 52% pour les hommes). Tel que décrit dans le graphique 2 ci-après, en ce qui concerne l'âge des répondants, 39.5% sont des jeunes de moins de 30 ans, 25.5% ont entre 30 et 39 ans, 65% sont âgés entre 18 et 39 ans, et seulement 7.5% ont 60 ans et plus.

Graphe 2: Population de l'enquête en % par groupe d'âge



Quant au niveau d'instruction atteint, les réponses enregistrées font état de 27.3% pour le niveau secondaire, 18.3% pour la non-scolarisation ou le niveau primaire non complété, suivi du premier cycle universitaire avec 16.4%, du troisième cycle de l'enseignement fondamental et du niveau technique ou professionnel avec 13% chacun, du deuxième cycle du fondamental avec 9.8% et du niveau universitaire avancé avec seulement 1.7%.

1.1. Perception du plus grand problème que connaît le pays en 2022

Dans cette enquête l'OCID a voulu recueillir auprès de la population sa perception du plus grand problème auquel fait face le pays. Pour ce faire, il a été demandé aux répondants de choisir parmi les trois catégories suivantes de problèmes (avec la possibilité de spécifier dans une quatrième catégorie

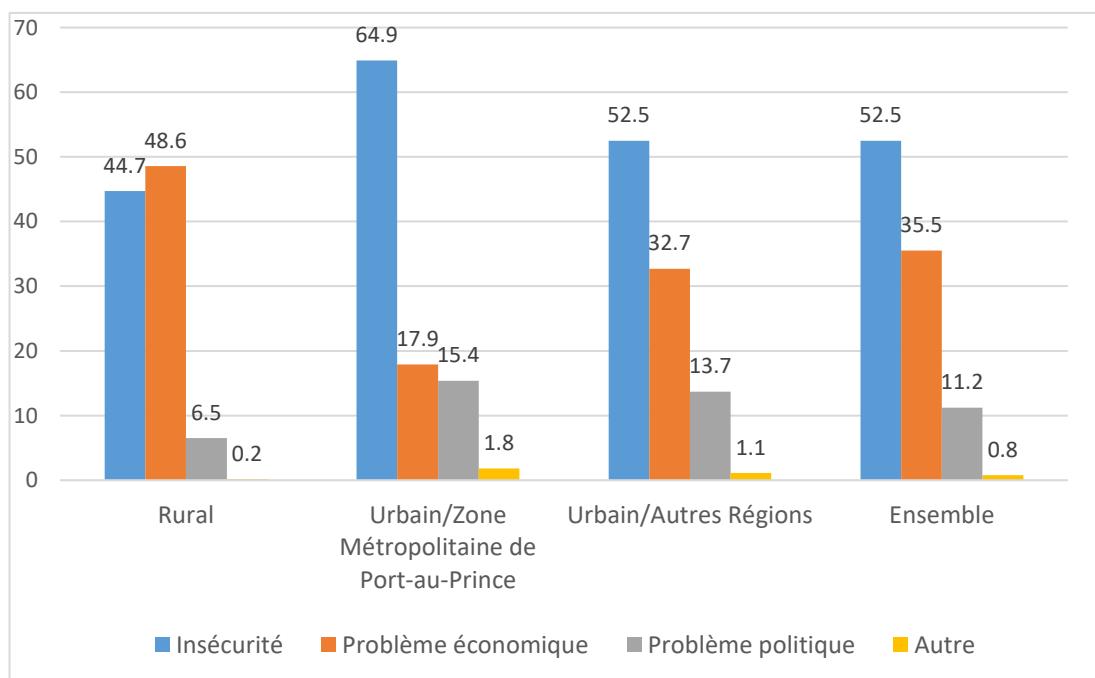
dénommée « Autre » tout problème qu'ils auraient identifié qui n'entre pas dans les trois premières) :

- Insécurité (kidnapping, gangs et bandits en divers lieux, violence et autres crimes) ;
- Problème économique (vie chère, faim, chômage, misère, etc.) ;
- Problème politique (instabilité, pas de Président, pas de parlement, etc.).

Les résultats de l'enquête révèlent que l'insécurité est perçue par la population comme le plus grand problème auquel fait face le pays. En effet, plus de la moitié de l'ensemble des répondants, soit 52.5%, ont cette perception. Les problèmes économiques viennent en deuxième position, perçus par 35.5% des répondants, et les problèmes politiques en troisième position, cités par un peu plus d'une (1) personne sur 10 soit 11.2%,

En considérant la perception de la population du plus grand problème par caractéristiques des répondants, on constate que quelle que soit la modalité considérée, l'ordre n'a pas changé, à l'exception des répondants de niveau primaire incomplet ou les non scolarisés et des habitants du milieu rural qui placent les problèmes économiques avant l'insécurité (56% contre 34% pour la première catégorie et 48.6% contre 44.7% pour la deuxième catégorie). En tout cas, la perception de l'insécurité augmente avec l'urbanisation (voir graphe 3)⁴³.

Graphe 3: Perception en % du plus grand problème du pays par milieu de résidence



⁴³ Voir le rapport final pour une analyse plus complète de la variation de cette perception avec les diverses caractéristiques sociodémographiques considérées dans le sondage.

Évolution dans le temps de la perception de la population du plus grand problème du pays

De 2015 à 2022, la perception de la population du plus grand problème auquel fait face le pays a un peu changé (voir tableau 1). Alors qu'en 2015 les problèmes économiques venaient en premier rang, depuis 2021, c'est l'insécurité qui est perçue comme le plus grand problème du pays, les problèmes politiques arrivant toujours en troisième position. Même si l'ordre n'a pas changé, on constate toutefois une variation dans l'importance accordée par la population aux différentes catégories de problèmes entre 2021 et 2022. Par exemple, pour ce qui concerne l'insécurité, sa perception comme plus grand problème du pays était très faible en 2015. Elle avait ensuite connu une montée vertigineuse en 2021. En 2022, bien qu'elle occupe toujours la première place, son poids a baissé de 10 points (de 62.2% à 52.5%).

Dans le même sens, les problèmes économiques qui, en 2015, venaient en première position des préoccupations de la population (66%) ont été relégués au deuxième rang depuis 2021. Toutefois, entre 2021 et 2022, on remarque une remontée de ces problèmes dans la perception de la population de 21.5% à 35.5%.

Quant aux problèmes politiques, ils ont toujours occupé le troisième rang comme préoccupation de la population dans toutes les enquêtes depuis 2015. Néanmoins, après une légère baisse en 2021, la perception de la population des problèmes politiques a connu une légère remontée de 2021 à 2022, soit de 9.1% à 11.2%. L'enquête de 2022 révèle également que les répondants de 60 ans et plus, ceux du milieu rural et les jeunes de 18 à 24 ans les moins préoccupés par les problèmes politiques (respectivement 6.3%, 6.5% et 7.6%).

Tableau 1: Répartition en % de la population selon sa perception du plus grand problème du pays en 2015, 2021 et 2022

Années	Plus grand problème auquel fait face le pays				Total
	Insécurité	Problème économique	Problème politique	Autre	
2015	9.0	66.0	10.0	15.0	100.0
2021	62.2	21.5	9.1	7.2	100.0
2022	52.5	35.5	11.2	0.8	100.0

Sources : OCID, Enquêtes de 2015, de 2021 et de 2022

1.2. Opinions des personnes interrogées sur les institutions de collecte des taxes et impôts

L'enquête a cherché à comprendre ce que pensent les Haïtiens et les Haïtiennes des institutions de collecte des taxes/impôts, ainsi que leur rapport à celles-ci.

1.2.1. La Direction Générale des Impôts (DGI)

Seulement trois (3) citoyens sur 10 (31.3%) ont été à la DGI pour un service au cours de l'année 2021-2022, dont 22.9% dans le milieu rural, 37.2% dans la zone Métropolitaine de Port-au-Prince et 37.5% dans le milieu urbain des autres régions⁴⁴.

D'après les résultats, les citoyens qui ont été à la DGI au cours de l'année dernière ont eu un faible niveau de satisfaction des services obtenus. En regroupant en insatisfaits ceux qui n'étaient pas du tout satisfaits et ceux qui n'étaient pas satisfaits et en satisfaits ceux qui étaient plus ou moins satisfaits et ceux qui étaient très satisfaits, on peut voir que la proportion de satisfaits est de 32.6%.

Parmi les raisons qui ont justifié ce faible niveau de satisfaction, figurent : la lenteur et la mauvaise qualité du service (32.3%), le manque de courtoisie du personnel (20.1%) et le coût trop élevé des services (16.9%).

1.2.2. L'Administration Générale des Douanes (AGD)

Moins de 10 personnes sur 100 soit (9.2%) ont été à l'AGD pour un service au cours de l'année 2021-2022. Cette proportion est plus importante dans le milieu urbain des autres régions (11.7%) alors qu'elle se situe aux environs de 8.0% dans la zone métropolitaine de Port au Prince et dans les zones rurales.

D'après les résultats, les citoyens qui ont été à l'AGD au cours de l'année dernière ont eu un faible niveau de satisfaction des services obtenus. En regroupant en insatisfaits ceux qui n'étaient pas du tout satisfaits et ceux qui n'étaient pas satisfaits et en satisfaits ceux qui étaient plus ou moins satisfaits et ceux qui étaient très satisfaits, on peut voir que la proportion de satisfaits est de 22.6% (plus faible d'environ 10 points de pourcentage par rapport à la DGI).

Parmi les raisons évoquées pour justifier ce très faible niveau de satisfaction, il y a la lenteur et la mauvaise qualité du service (26.5%), le coût trop élevé des services (20.6%), le manque de courtoisie du personnel (16.1%) et des démarches ou procédures trop compliquées (12.9%).

1.3. Opinions des personnes interrogées sur le niveau et l'utilisation des taxes et impôts

Après avoir considéré le rapport des sondés avec les institutions de perception des taxes/impôts, ainsi que leur évaluation de celles-ci, l'enquête a cherché à connaître leur évaluation du niveau des taxes/impôts aussi bien que de leur utilisation par l'État.

⁴⁴ Voir le rapport final pour une analyse plus complète de cette observation en relation avec les caractéristiques sociodémographiques considérées dans le sondage.

1.3.1. Opinions des personnes interrogées sur le niveau des taxes et impôts prélevés par l’État

Sur l’ensemble des répondants, plus de la moitié, soit 55.9%, pensent qu’il y a trop de taxes et d’impôts en Haïti. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain : autour de 59.0% dans la zone métropolitaine de Port au Prince et dans le milieu urbain des autres régions contre 51.7% dans le milieu rural. La proportion de répondants qui estiment que le niveau des taxes et impôts n’est pas assez élevé n’est que de 13.6 %. Cette perception contraste pour le moins avec la très faible pression fiscale enregistrée en Haïti et semble indiquer que l’objectif de l’État haïtien d’en relever significativement le niveau reste un très grand défi.

1.3.2. Opinions des personnes interrogées sur la gestion faite par l’État des taxes et impôts prélevés

Les citoyens estiment globalement que les fonds publics sont très mal gérés. Plus de 8 sur 10 (84.9%) estiment que l’État fait une mauvaise ou une très mauvaise gestion de l’argent provenant des taxes et impôts. Cette proportion varie peu d’un milieu de résidence à un autre mais elle est relativement plus faible dans la zone métropolitaine (82.7%), alors qu’elle est de 84.7% dans le milieu rural et de 86.8% dans le milieu urbain des autres régions. La proportion des répondants qui estiment que l’État fait une bonne ou une très bonne gestion des fonds provenant des taxes et impôts n’est que de 5.1%. Signalons qu’une (1) personne sur 10 soit 10% n’a pas donné d’opinion.

En plus de cette évaluation globale négative, l’enquête a permis de dégager des observations spécifiques étayant une telle perception. En effet, 85.1% des sondés croient que l’État gaspille de l’argent en faisant des dépenses inutiles. Cette proportion varie légèrement d’un milieu de résidence à l’autre : 85.5% dans le milieu rural, 83.8% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et 86.1 % dans le milieu urbain des autres régions. La proportion de répondants qui estiment que l’Etat ne perd pas d’argent dans les dépenses inutiles représente moins d’une (1) personne sur 10 soit 9.1%.

L’OCID a également profité de cette enquête pour demander à la population d’identifier les institutions qui font perdre le plus d’argent à l’État à cause de la corruption. Les enquêtés ont été ainsi invités à choisir deux institutions sur une liste de quatorze (14), avec la possibilité d’effectuer leur choix le cas échéant hors liste en sélectionnant la catégorie autre pour préciser l’institution. Afin de rendre les résultats plus compréhensibles, on a décidé de calculer la fréquence pour chaque institution séparément en additionnant les nombres de fois que cette institution a été choisie par les répondants. Les résultats sont présentés au tableau 2.

Tableau 2: Nombre et % des répondants ayant fait choix de chaque Institution comme faisant perdre beaucoup plus d'argent à l'État à cause de la corruption

Institutions	Nombre de répondants	En %	Rang
Direction Générale des Impôts (DGI)	480	28.5	4
Administration Générale des Douanes (AGD)	659	39.1	1
Palais National	561	33.3	3
Primature	298	17.7	5
Les Ministères	256	15.2	6
Le Parlement	653	38.8	2
BMPAD	62	3.7	9
Autorité Portuaire National (APN)	66	3.9	8
Office Assurance Véhicules contre Tiers (OAVCT)	30	1.8	11
Fonds d'Assistance Economique et Sociale (FAES)	40	2.4	10
Electricité d'Haïti (EDH)	90	5.3	7
Caisse d'Assistance Sociale (CAS)		0.0	14
OFNAC/AAN	6	0.4	13
CONATEL	23	1.4	12
Autres	43	2.6	
Total⁴⁵	1684	100.0	

Les répondants à l'enquête ont classé en première position l'Administration Générale des Douanes (AGD) comme l'institution qui fait perdre le plus d'argent à l'État à cause de la corruption. En effet, sur l'ensemble des individus ayant répondu à l'enquête, près de 4 sur 10 soit 39.1% d'entre eux ont fait ce choix. En deuxième lieu, vient le Parlement cité par 38.8% des répondants. La troisième institution qui fait perdre le plus d'argent à l'État à cause de la corruption en Haïti est le Palais National, mentionné par 1 personne sur 3, soit 33.3%. La Direction Générale des Impôts (DGI) vient en quatrième position puisque près de 3 personnes sur 10, soit 28.5%, l'ont épinglée. La cinquième position est occupée par

⁴⁵) Le total a dépassé 1684 et 100 par le fait qu'une même personne devait choisir plusieurs institutions

la Primature. Ce choix a été fait par 17.7% des répondants. Et les Ministères occupent le sixième rang avec 15.2% des répondants⁴⁶.

1.4. Opinions des personnes interrogées sur la production industrielle et la création d'emplois

Dans cette section, nous présentons la perspective des sondés sur quelques mesures potentielles de promotion de l'industrie et de l'emploi dans le pays. En fait, pour stimuler la production industrielle par exemple, l'État pourrait prendre un certain nombre de mesures de réforme importantes. En particulier, l'OCID a sollicité la position de la population sur quatre d'entre elles. Les données du tableau 3 démontrent qu'une large majorité de la population (entre 93.6% et 96.6%) est favorable à l'adoption des quatre mesures de réforme préconisées pour augmenter la production industrielle (ainsi que la création d'emplois par ricochet).

Tableau 3: Répartition en % des répondants selon leur position sur quatre mesures visant à augmenter la production industrielle

Position sur les mesures	a) Diminuer les avantages accordés aux entreprises commerciales de produits importés et b) Soutenir fortement la création et le développement des entreprises de production et de transformation des produits agricoles et d'élevage »	Augmenter les tarifs douaniers sur le riz importé pour encourager, par des investissement s conséquents, la production et la mise en marché du riz local	Augmenter les tarifs douaniers sur le maïs importé pour encourager, par des investissement s conséquents, la production, la transformation et la mise en marché du maïs local ainsi que du sorgho (<i>pitimi</i>) local	Augmenter les tarifs douaniers sur les œufs et le poulet importés pour encourager, par des investissement s conséquents, la production et la mise en marché des œufs et poulet locaux
Tout à fait d'accord		89.5	86.6	87.0
Plutôt d'accord		7.1	7.9	8.1
Un peu en désaccord		1.1	2.3	2.0
Pas du tout		1.1	2.1	1.6
				2.3

⁴⁶⁾ Les autres institutions étant choisies par moins de 10% des répondants donc n'ont pas été citées dans l'analyse.

d'accord				
Ne sait pas / refus	1.2	1.1	1.2	1.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Tout d'abord, pour la mesure consistant à diminuer les avantages accordés aux entreprises commerciales de produits importés et soutenir fortement la création et le développement des entreprises de production et de transformation des produits agricoles et d'élevage, elle trouve l'accord de la population dans une proportion de 96.6%. En ce qui concerne la proposition d'augmenter les tarifs douaniers sur le riz importé pour encourager, par des investissements conséquents, la production et la mise en marché du riz local, elle trouve l'approbation de 94.5% sondés. Quant à celle relative à l'augmentation des tarifs douaniers sur le maïs importé pour encourager, par des investissements conséquents, la production, la transformation et la mise en marché du maïs local ainsi que du sorgho (*pitimi*) local, une proportion de 96.1% de la population y est favorable. En dernier lieu, la mesure visant à augmenter les tarifs douaniers sur les œufs et le poulet importés pour encourager, par des investissements conséquents, la production et la mise en marché des œufs et poulet locaux, trouve l'accord de 93.6% de la population⁴⁷.

L'enquête a également consulté la population sur une mesure de facilitation du crédit pour les microentreprises et les PME dans les secteurs productifs. Il s'agirait pour l'État de faciliter l'accès au crédit à un grand nombre de microentreprises et de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans les secteurs productifs afin de favoriser la création d'emplois et la production nationale. Pas moins de 96.9% des répondants déclarent être tout à fait d'accord ou plutôt d'accord avec une telle mesure.

De la création d'emplois

En ce qui concerne la question de l'emploi, le sondage a d'abord examiné l'occupation de la population pour ensuite chercher à capter sa perception des secteurs d'activités les plus susceptibles de créer le plus d'emplois durables.

Les résultats de l'enquête relatifs à l'occupation de la population indiquent :

- qu'une proportion de 45.6% de la population de 18 ans et plus exerçait une activité économique dans le pays au moment de l'enquête. Ce taux est légèrement plus faible dans le milieu rural

⁴⁷ Il est fort intéressant de signaler que les choix opérés ici par la population correspondent, à quelques rares nuances près, avec les recommandations bien documentées de certains experts. Cf. : Gaël Pressoir, Sandrine Freguin-Gresh, Xavier-François Lamure Tardieu, Frédéric Lançon, « Les filières agricoles haïtiennes : un marché intérieur à reconquérir » (Chapitre 6), in Geert van Vliet, Gaël Pressoir, Jacques Marzin et Thierry Giordano (dir.), *Une étude exhaustive et stratégique du secteur agricole/rural haïtien et des investissements publics requis pour son développement*, Agricultural Research for Development (CIRAD) et BID, 2016. Voir les sections 3.2, 3.6, 3.7, 4.1 et 4.2.

- (44.0%) que dans le milieu urbain (48.6% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et 44.7% dans les autres villes) ;
- que plus des trois quarts des personnes occupées (76.5%) travaillaient en tant qu'auto-entrepreneur ou indépendants. La part des indépendants dans les emplois est plus élevée en milieu rural (80.5%) qu'en milieu urbain (73.7% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et 74.7% dans les villes et quartiers des autres régions) ;
 - que le secteur public fournit moins d'un (1) emploi sur 10 (8.8%) occupés par la population. La part de l'Etat dans les emplois varie de 5.6% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince à 8.6% dans les zones rurales et à 11.6% dans les autres villes ;
 - que le chômage touche 14.3% de la population de 18 ans et plus. Ce taux augmente avec l'urbanisation: 9.1% en milieu rural, 15.8% dans les autres villes et 20.9% dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.
 - le taux de chômage est plus élevé parmi les hommes que parmi les femmes : 17,3% contre 11.1% respectivement.
 - la proportion de personnes s'occupant uniquement de leur maison est plus élevée parmi les femmes que parmi les hommes : 24.6% contre 6.4%.

Pour identifier les secteurs d'activités les plus susceptibles de créer plus de richesses et plus d'emplois durables, au regard de la population, les enquêtés ont été invités à choisir, sur une liste de dix (10), deux secteurs qui, d'après eux sont plus susceptibles de créer plus de richesses et d'emplois durables dans le pays. Bien entendu, ils avaient également la possibilité de faire un choix hors cette liste, le cas échéant. Afin de rendre les résultats plus compréhensibles, on a décidé de calculer la fréquence pour chaque secteur séparément en additionnant les nombres de fois que ce secteur a été choisi par les répondants. Les résultats obtenus sont décrits au tableau 4 suivant.

Tableau4: Nombre et % de répondants ayant sélectionné des secteurs comme plus susceptibles de créer des richesses et des emplois durables en Haïti

Secteurs d'activités	# de répondants	En %	Rang
Production et transformation de produits agricoles	1210	71.9	1
Transport maritime, Pêche et commercialisation des fruits de mer	286	17.0	5
Élevage sous toutes ses formes (aviculture, apiculture, de caprins et de bovins, pisciculture)	669	39.7	2
Industrie de sous-traitance dans les Parcs industriels	330	19.6	3
Commerce	317	18.8	4
Tourisme	229	13.6	6
Services sociaux (santé, éducation, etc.)	147	8.7	7
Construction	44	2.6	9
Technologies de l'information et de la communication	65	3.9	8

Autres (à préciser) :	4	0.2	
Total	1684 ⁴⁸	100 ⁴⁹	

Tel qu'il appert au tableau 4, les répondants à l'enquête ont classé en première position « la production et la transformation de produits agricoles » comme le secteur d'activité le plus susceptible de créer des richesses et des emplois durables en Haïti. En effet, plus de 7 sur 10, soit 71.9% d'entre eux, ont fait ce choix. En deuxième lieu, on retrouve le secteur « Élevage sous toutes ses formes (aviculture, apiculture, de caprins et de bovins, pisciculture) », cité par 4 personnes sur 10, soit 39.7% des répondants. Le troisième secteur le plus susceptible de créer des richesses et des emplois durables en Haïti, d'après la population, est celui de l'industrie de sous-traitance dans les parcs industriels, mentionné par pratiquement 2 personnes sur 10, soit 19.6%. Le commerce vient en quatrième position avec près de 2 personnes sur 10, soit 18.8% qui ont fait ce choix. La cinquième position est occupée par le secteur « Transport maritime, pêche et commercialisation des fruits de mer » sélectionné par 17.0% des répondants. Et le tourisme occupe le sixième rang avec 13.6% des répondants l'ayant désigné comme secteur le plus susceptible de créer des richesses et des emplois durables⁵⁰.

1.5. Opinions des personnes interrogées sur la fiscalité et le commerce

Tel qu'il en a été pour la production industrielle et la création d'emplois, l'enquête s'est intéressée à scruter les opinions des Haïtiennes et des Haïtiens sur de potentielles mesures de réforme dans la politique fiscale et commerciale.

Tout d'abord, les trois quarts des sondés croient que l'ouverture totale du marché haïtien aux produits étrangers dans les années 80 et 90 a des conséquences très néfastes sur l'économie et le développement du pays. Trois personnes sur quatre, soit 75.5% des répondants, se disent tout à fait d'accord ou un peu d'accord avec l'affirmation suivante selon laquelle « l'ouverture totale du marché haïtien aux produits étrangers, par la baisse absolue des tarifs douaniers, a contribué grandement à détruire la production nationale et à augmenter le chômage et l'insécurité alimentaire ». Signalons que près d'une (1) personne sur quatre (4), soit 23.4% des répondants, expriment leur désaccord avec une telle assertion.

Ensuite, la population a été invitée à donner sa position sur deux autres mesures que l'État pourrait prendre, en vue de la création de nouvelles entreprises et du renforcement de la production animale tout particulièrement. Les données démontrent que, quelle que soit la mesure considérée, la proportion de la population y adhérant dépasse 95%. Par exemple, en ce qui concerne celle consistant

⁴⁸) La somme des effectifs dépasse 1684 par le fait qu'une même personne avait choisi plusieurs secteurs

⁴⁹) La somme des % dépasse 100 par le fait qu'une même personne avait choisi plusieurs secteurs

⁵⁰) Les secteurs cités par moins de 10% des répondants n'ont pas été considérés dans l'analyse.

pour l'État de réduire drastiquement ou éliminer les monopoles afin de permettre aux acteurs des classes moyennes en Haïti et dans la Diaspora de créer beaucoup d'entreprises et beaucoup d'emplois, trouve l'adhésion de 96.3% de la population. Et celle visant l'augmentation des tarifs douaniers sur le lait importé pour encourager l'élevage des bovins/caprins et la production locale de lait trouve l'accord de la population dans la proportion de 95.7%.

Par ailleurs, vu le rôle crucial des ports et douanes dans le développement du commerce, il nous a paru important d'interroger la population sur des mesures potentielles de réforme touchant les ports et douanes.

A cet égard, s'agissant du choix que l'État pourrait être amené à faire, soit pour augmenter et renforcer les ports/douanes de province, soit pour fermer la plupart d'entre eux, une forte majorité de la population (80.9%) opte pour le renforcement et l'augmentation des ports/douanes de province. Signalons que dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince, plus de deux (2) personnes sur dix (10) soit 23.1% des répondants optent pour la fermeture de la plupart des ports/douanes de province, alors que la moyenne nationale n'est que de 14.1%.

L'autre décision potentielle concernant les ports et douanes sur laquelle la population a été interrogée concerne l'opportunité ou non d'augmenter, ou au contraire de nationaliser les ports privés. Nous avions observé que, quel que soit le milieu de résidence considéré, une large majorité de la population est favorable à une mesure de nationalisation des ports privés. En effet, sur l'ensemble des répondants, plus de trois (3) sur quatre (4), soit 76.7%, ont choisi cette option. Cette proportion est plus élevée dans le milieu rural (82.1%) et plus faible dans les autres villes (69.4%). Signalons que plus de deux (2) personnes sur dix (10) soit 23.7% des autres villes auraient opté pour une augmentation du nombre de ports privés, la moyenne nationale étant de 17.7%.

1.6. Opinions des personnes interrogées sur le budget national

À côté des politiques publiques sectorielles déjà considérées, l'OCID a cherché à connaître la position de la population sur certains aspects de la politique budgétaire, notamment sur le processus d'élaboration et d'exécution du budget national et les résultats y associés. Trois questions ont été formulées pour sonder l'opinion de la population sur la participation citoyenne à la formulation du budget, la nécessité qu'il démontre les résultats attendus et l'équité notamment dans sa répartition territoriale.

Chacune des trois affirmations relatives à certains aspects du budget national sur lesquelles la population a été invitée à donner sa position, en a reçu un accord très favorable. En effet, au moins 9 personnes sur 10 se disent tout à fait d'accord ou plutôt d'accord à chacune d'elles. En ce qui a trait à la première affirmation stipulant que les citoyennes et les citoyens devraient pouvoir donner leur avis sur la façon dont l'État planifie de dépenser et d'investir les fonds du Trésor, elle a trouvé l'accord de la

population dans une proportion de 95.5%. Pour celle précisant que l'État devrait planifier de dépenser et d'investir les fonds du Trésor public d'une manière qui permet aux citoyennes et citoyens de voir clairement les résultats attendus, la population est d'accord à 96.8%. Enfin, 98.2% des sondés adhèrent à l'idée selon laquelle l'État devrait planifier de dépenser et d'investir les fonds du Trésor public d'une manière qui permet à tous les départements, communes et sections communales de profiter équitablement des bénéfices.

III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les données et analyses fournies par ce sondage capital font ressortir l'extrême urgence d'une réforme structurelle de l'économie haïtienne. L'opinion de la population sur diverses composantes essentielles de la politique économique démontre la nécessité de changements structurels incontournables dans l'économie haïtienne pour briser le cycle infernal des crises intermittentes qui entravent le développement du pays.

Il est particulièrement frappant d'observer à quel point les opinions exprimées par la grande majorité des sondés recoupent les analyses d'experts portant sur le rôle déterminant d'une économie fondée sur des rentes dans l'aggravation de la pauvreté, du chômage, des inégalités, ainsi que dans la pérennisation de l'instabilité politique.

En guise de recommandations, à la lumière de ces données, l'OCID croit que les décideurs publics, les acteurs politiques comme ceux de la société civile et du secteur des affaires devraient mettre le cap sur une réforme profonde, notamment de nos politiques fiscale et commerciale, de production et de création d'emplois en vue de réduire drastiquement le fléau social du chômage massif et du sous-emploi qui alimente tous les circuits de criminalité. Au-delà de l'insécurité conjoncturelle qui nous étouffe et de l'impasse politique qui paralyse le pays, cette extrême urgence ne pourra plus attendre. Elle doit être au cœur de toute démarche de consensus, et surtout elle doit figurer au top des priorités des offres politiques lors du prochain cycle électoral. Au risque de l'effondrement total de l'État Nation d'Haïti.

Annexe 4 : Glossaire

THEME	DEFINITION
1) Aide publique au développement (APD)	Il s'agit de dons ou de prêts préférentiels octroyés par un pays industrialisé ou une Institution internationale à un pays en voie de développement dans le but de lui permettre de financer ses projets de développement, de modernisation ou d'amélioration des conditions sociales de sa population.
2) Cadre logique	Il consiste en un outil descriptif et tablé permettant de consolider et rationaliser l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet ou de l'action publique en se basant sur une planification d'activités mettant en relation les objectifs, les stratégies et les résultats attendus de l'action ou de projet de réforme considéré.
3) Diagnostic situationnel	Il s'agit d'un compte-rendu analytique d'un contexte, d'une réalité ou d'une situation sociale, politique ou situationnelle qui permet de mettre en lumière les principaux enjeux, défis et facteurs déterminant du phénomène observé aux fins non seulement de compréhension mais aussi de recherche de pistes de solution.
4) Etablissements publics industriels et commerciaux « EPIC »	Il s'agit de sociétés commerciales dont plus de la moitié ou la totalité du capital appartient à l'Etat ou à un secteur public. S'ils sont des personnes morales de droit public du fait qu'ils sont régis comme tous les organismes de l'administration publique par le droit administratif, ils sont caractérisés néanmoins par une logique libérale et marchande du fait qu'ils gèrent une activité de nature industrielle et commerciale. Dans la littérature juridique et administrative haïtienne, ils sont appelés plus spécifiquement « organismes de droit public à caractère commercial ».
5) Indicateur de performance	Il s'agit d'une mesure le plus souvent quantifiable qui permet d'évaluer la performance d'un projet ou d'une action publique par rapport à un objectif préalablement défini.
6) Offre programmatique	Elle se présente comme des actions ou mesures de réforme ordonnées qu'un Parti politique propose à son électorat et entend promouvoir dans un ou plusieurs secteurs une fois

	accédé à la direction de l'Etat à la faveur d'un processus électoral concurrentiel.
7) Privatisation	Il désigne un phénomène de transfert de la propriété, de la gestion et du contrôle de certaines activités du secteur public au secteur privé dans un objectif de libéralisation économique et de réduction de la taille de l'Etat.